UNIVERSITÉ PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS
UFR S.E.P.F

LICENCE 3

SCIENCES DE L'EDUCATION

ANNEE UNIVERSITAIRE

2021-2022

UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES - SAINT-DENIS
2 RUE DE LA LIBERTE - 93526 SAINT-DENIS CEDEX
01.49.40.67.89 (STANDARD)
WWW.UNIV-PARIS8.FR
WWW.UFR-SEPF.UNIV-PARIS8.FR

Table des matières

A. Le departement Sciences de l'education 3
B. Les enseignant·e·s-chercheurs et leurs thematiques de recherche 4
C. Objectifs de la Licence 8
D. Schema general des etudes universitaires (LMD) 8
E. Poursuite d'etudes et debouches professionnels 9
A . Structure de la Licence 11
C. Methodologies et experiences etudiantes (M2E) en L1 16
D. Stage de « decouverte » et stage « d'observation », vers les projets personnels et professionnels (M3P) 16
E. Projet tutore en L2 M3P 16
F. Preparation et reflexion sur le stage : M3P en L3 17
G. Journee « Avenirs » 17
H. Tremplins en licence 2 : 17
I. Tremplins en licence 3 18
J. EC Libres 19
K. EC "Soft skills" en L1 19
L. Tutorat methodologique enseignant·e 19
A. Conditions d'acces 20
B. Inscriptions pedagogiques web 21
C. Formats de cours proposes 21
D. Contrat pedagogique 22
E. Modalites de controle des connaissances 22
F. Regles de validation du controle des connaissances 24
G. Modalites de passage en L2 et en L3 24
H. Delivrance des diplomes 25
I. Duree des etudes 25
J. Avertissement sur le plagiat 26
K. Inscription aux enseignements transversaux 27
A. Moodle 30
B. Espace numerique « mon ep8 » (ENT) 30
C. Le SCUIO IP 30
A. Salle informatique en libre-service 31
E. Service social etudiant·e du CROUS 31
F. Relations internationales 32
G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA) 32
B. A faire 33
C. Pour contacter les enseignant·e·s 33

A. PRESENTATION PAR SEMESTRE 35

B. UE DE MAJEURE SCIENCES DE L'EDUCATION 37

Approche disciplinaire de l'histoire des educations 38
Approche disciplinaire de la sociologie de l'education 40
Methodologie du travail universitaire 42
Approche disciplinaire de l'anthropologie et la philosophie de l'education 48
UE16-EC1 (9 ECTS) 49
Approche disciplinaire de la psychologie et psychanalyse de l'education 50

UE16-EC2 (9 ECTS) **51**

C. UE REPERAGES DANS LES CHAMPS DE PRATIQUES **53**

ÉCOLE ET ENSEIGNEMENT (CP1) **54**
CP1 (3ECTS) **59**
ÉDUCATION, ACTION SOCIALE ET SOIN (CP2) **60**
CP2 (3ECTS) **61**
CP2 (3ECTS) **62**
CP2 (3ECTS) **63**
CP2 (3ECTS) **64**
CP2 (3ECTS) **65**
INTERVENTION SOCIALE, FORMATION ET EDUCATION NUMERIQUE (CP3) **66**
CP3 (3ECTS) **67**
CP3 (3ECTS) **68**
CP3 (3ECTS) **69**
FORMATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DES MIGRANT.E.S (CP4) **70**
CP4 (3ECTS) **71**
CP4 (3ECTS) **72**
CP4 (3ECTS) **73**
CP4 (3ECTS) **74**

D. EC TRANSVERSAUX **75**

INSCRIPTIONS AU DEPARTEMENT. **80**
UE18-EC1 ..... **83**
UE15 –EC2 ..... **84**

E. RECAPITULATIF LICENCE 3 ..... **85**

CE RECAPITULATIF N'EST DONNE QU'A TITRE INDICATIF. IL EST SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS. A LA REUNION DE PRE-RENTREE LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE UN DOCUMENT ACTUALISE VOUS SERA REMIS. 85
***CALENDRIER DES INSCRIPTIONS* PEDAGOGIQUES 2020/2021** 88
ENSEIGNEMENT 88
COMPOSANTE/ SERVICE EN CHARGEDES IP 88
PROCEDURE D'INSCRIPTION 88
INSCRIPTION 1ER SEMESTRE 88
INSCRIPTION 2EME SEMESTRE 88

I. Présentation de la licence

A. Le département Sciences de l'éducation

Responsable de la Licence
Indarramendi Cintia
cintia.indarramendi02@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence 1
Samuel BOUSSION
samuel.boussion@univ-paris8.fr
Mej HILBOLD
mej.hilbold02@univ-paris8.fr

Responsable de la Licence 2
Cintia INDARRAMENDI
cintia.indarramendi02@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence 3
Pascale Prax -Dubois
pascale.dubois8@wanadoo.fr
Delphine LEROY
delphine.leroy05@univ-paris8.fr

Coordination des secrétariats du département des Sciences de l'éducation

Secrétariat de la Licence
Tél : 01.49.40.66.84
lsde@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	9h00-12h00	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Mercredi	**Télétravail**	**Télétravail**
Jeudi	9h00-12h00	14h00 – 16h00
Vendredi	**Télétravail**	**Télétravail**

Directeur de l'UFR Sciences de l'éducation
Jean-Christophe COFFIN
01.49.40.66.51
Jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR Sciences de l'éducation
Sophie GHANNAM
01.49.40.66.50
raf.ufr.sepf@univ-paris8.fr

Sites internet
Université Paris 8 : http://www.univ-paris8.fr
UFR SEPF : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr

B. Les enseignant·e·s-chercheurs et leurs thématiques de recherche

Les enseignants tiennent une permanence sur RDV pour accueillir et orienter les étudiant·e·es. Prendre contact par mail.

Enseignant·e	Statut	Thèmes de recherche
BELHACHEMI Faouzia faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, identités, savoirs, savoir-faire.
BEN HAMOUDA Lilia lilabenhamouda@gmail.com	Doctorante	Professeure des écoles, maîtresse formatrice - Relations entre cadres de socialisation, forme scolaire, processus de productions des inégalités sociales
BONNERY Stéphane stephane.bonnery@univ-paris8.fr	Professeur	Sociologie des inégalités scolaires. Dispositifs pédagogiques, influences sociales et activité des élèves (de l'école à l'université). Enfance (ou jeunesses) et culture dans la famille, la scolarité, le groupe de pairs (littérature de jeunesse, musique, etc.).
BOUARD Axel axel.bouard02@univ-paris8.fr	Doctorant contractuel	Doctorant en sciences de l'éducation. Thématiques de recherche principales : sociologie de l'éducation, sociologie de l'art et sociologie des pratiques culturelles.
BOURDAIS Cécile cecile.bourdaix@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Maître de Conférences en Psychologie, UFR Psychologie. Laboratoire CHArt "Cognitions Humaine et Artificielle"
BOUSSION Samuel samuel.boussion@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'éducation spécialisée (institutions, acteurs, pratiques professionnelles).
CAILLE Christine chrstncaille@aol.com	Docteure	Axes de recherches portant sur les dispositifs des pédagogies nouvelles, les écritures impliquées, la correspondance pédagogique en formation.
CAMUSSON Céline celine.camusson@gmail.com	Doctorante	Sociologie de l'éducation, supports d'enseignement, complexités sémiotiques et langagières, logiques de choix des enseignants, didactique de l'histoire et de l'orthographe.
CHAAR Nada nada.chaar@outlook.fr	PRAG	Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.
CHEKKAR Youcef chekkaryoucef@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques et usages du cinéma dans le contexte algérien ; Histoire, mémoire et récits dans le contexte algérien ; Cultures alternatives, productions visuelles dans le contexte algérien ; Education tout au long de la vie ; Épistémologie du sud, pédagogies décoloniales
CHICHARRO SAITO Gladys gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Anthropologie, politique de l'enfant unique en Chine et nouvelles structures familiales Parentalité. Liens et tensions éducation familiale / scolaire. Cultures enfantines et de jeunesse, notamment : les pratiques d'écriture liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (blogs, messageries instantanées, etc.).
COFFIN Jean-Christophe jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Historien, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8

DE LAJONQUIERE Léandro leandro.de-lajonquiere@univ-Paris8.fr	Professeur	Lecture psychanalytique de l'éducation (familiale et scolaire) et de la formation.
DELLAÏ Sameh	ATER Docteure qualifiée aux fonctions de maîtresse de conférences en philosophie	Ses axes de recherche abordent des problématisations transdisciplinaires de la philosophie politique et la philosophie de l'éducation. Ses recherches en sciences de l'éducation portent d'une part sur l'étude des inégalités scolaires et culturelles qui s'expliquent par ce qui s'apprend à l'école, mais aussi par la diversité des pratiques de loisirs.
DEULCEUX Sandrine sandrinedeulceux57@hotmail.com	Docteure en SDE	La thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiant·e.s en reprise d'études.
DUCHEMIN Valentin valentinduchemin3@gmail.com	Doctorant	Du laboratoire Centre interdisciplinaire de recherche « culture, éducation, formation, travail » (CIRCEFT)
ELOY Florence florence.eloy@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.
GABARRON-GARCIA Florent gabarronfr@yahoo.fr	Maître de conférences	Psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent. Histoire politique de la psychanalyse, psychothérapie institutionnelle, analyse institutionnelle.
GARDET Mathias mathias.gardet@univ-paris8.fr	Professeur	Protection de l'enfance et de l'adolescence, éducation spéciale ou spécialisée.
GEAY Bertrand bertrand.geay@univ-paris8.fr	Professeur	Éducation familiale, socialisation morale et cognitive des enfants et des adolescents. Langage, jeu et activités en groupes de pairs.
GEFFARD Patrick patrick.geffard@univ-paris8.fr	Professeur	Approches institutionnelles dans les situations d'enseignement ou de formation ; dispositifs d'élaboration de la pratique professionnelle ; dimension groupale et démarche clinique d'orientation psychanalytique.
GELIN Orianne orianegelin@gmail.com	Doctorante	Doctorante en Sciences de l'éducation
GRANJON Fabien fabien.granjon@univ-paris8.fr	Professeur	Fabien Granjon est sociologue. Ses travaux portent sur l'épistémologie des sciences sociales et de la critique ; les usages sociaux des TIC ; les contre-cultures et les apprentissages critiques.
GUENIF Nacira ngs39@hotmail.fr	Professeure	Anthropologie visuelle, questions de migration et de minorité, relations familiales et intergénérationnelles, constructions identitaires, processus d'individuation, trans/nationalité, rapports sociaux inégalitaires, ethnicité, race et genre, approche du pouvoir croisant épistémologies situées et études postcoloniales appliquée aux domaines européens, nord/africain et aux Suds.

HERTIMAN Marys Marys.hertian@gmail.com	Doctorante	Doctorante en Information et Communication (ED 401, Sciences Sociales, Université Paris 8). Marys Renné HERTIMAN est aussi chargée d'enseignement à Paris 8 et professeure d'espagnol à l'Académie de Versailles. Elle étudie la société à partir des discours etde représentations qui émanent des produits culturels. Actuellement, elle prépare une thèse sur les discours des femmes dans la bande dessinée française contemporaine.
HILBOLD Mej mej.hilbold02@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Les relations de pouvoir au sein des équipes éducatives ; les mécanismes identitaires à l'œuvre chez les professionnels de la petite enfance ; méthodologie clinique d'orientation psychanalytique.
INDARRAMENDI Cintia cindarramendi@gmail.com	Maîtresse de conférences	Sociologie de l'éducation ; politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires ; processus d'appropriation et de traduction des politiques éducatives à différents niveaux des systèmes éducatifs ; comparaison internationale ; Amérique Latine.
KAKPO Séverine severinekakpo@gmail.com	Maîtresse de conférences	Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaires.
KOLEBKA Hélène helene.kolebka@gmail.com	Doctorante	Professeur des écoles et doctorante en Sciences de l'éducation dans l'axe clinique.
LAFFITTE Pierre-Johan pjlaffitte@almageste.net	Maître de conférences HDR	Pédagogies coopératives ; praxis éducatives, psychiatriques et artistiques ; sémiotique ; articulation entre pédagogie, sciences humaines et sciences du langage.
LAOT F. Françoise Françoise.laotuniv-paris8.fr	Professeure	Socio-historienne de l'éducation et de la formation, professeure des universités. Ses recherches portent sur l'éducation et la formation des adultes hommes et femmes (XIXe-XXe siècle) : l'éducation populaire, permanente, tout au long de la vie en France et en Europe et l'essor des sciences sociales ; les enjeux nationaux et internationaux des politiques de formation.
LE ROY Caroline caroline.le-roy@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Clinique d'orientation psychanalytique et socio-clinique en Sciences de l'éducation Réseau et partenariat ; clinique du cadre pédagogique ; rapport au savoir et à l'expérience des jeunes et adultes : processus psychiques originaires, relation éducative et transmission.
LEMETRE Claire claire.lemetre@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Sociologie de l'éducation, choix scolaires, diplômes, enseignement supérieur, éducation artistique et culturelle, théâtre.
LEROY Delphine delphine.leroy05@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, apprentissages hybrides, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche, éducation tout au long de la vie.
LESOURD Francis lesourd1@orange.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'approche plurielle des temporalités éducatives, des tournants de vie, de l'éducation pour

		la santé.
LETALEY Gautier Gautier.letaley@gmail.com	Chargé de cours	Enseignant certifié de Sciences de la Vie et de la Terre. Objets de recherches : traitement des QSV en classe, aisance et formation des enseignants sur ces sujets.
LOTTE Anais anais.lotte@gmail.com	Chargée de cours	Psychologue.
MACEDO Monica monica.goncalves-macedo@univparis8.fr	Maîtresse de conférences	Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.
MORISSE Martine martine.morisse@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Recherche sur l'écriture, les pratiques ordinaires d'écriture, les liens entre écriture et réflexivité, écriture et professionnalisation, dans les milieux professionnels, l'éducation populaire, la formation des adultes, la VAE (validation des acquis de l'expérience)
PARRA Adriana aaparrac@gmail.com	Docteure ATER	Ses travaux se focalisent sur les pratiques pédagogiques des enseignants. Comment améliorer leurs pratiques et leurs projets en classe tenant compte les territoires, les contextes et les savoirs locaux.
PEREIRA Irène	Maitresse de conférences, HDR	Sociologue et philosophe de formation. Thématiques de recherche :- éducation populaire : pédagogies critiques dans la continuité de Paulo Freire - approches critiques en éducation et imbrication des rapports sociaux de pouvoir (sexe et genre, classe, ethno-racialisation, validisme…) - savoirs militants et pratiques libertaires dans les mouvements sociaux - éducation critique aux médias numériques et créations visuelles - approches critiques en éthique professionnelle dans les métiers de l'éducation.
PERRIN Nathalie	Docteure	Ses domaines de spécialisation sont l'histoire de l'école dans la perspective d'une philosophie de l'éducation qui s'interroge sur les finalités de l'enseignement dans un Etat qui s'affiche comme démocratique.
PIRONE Ilaria ilaria.pirone@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	La place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives ; le passage adolescent dans notre contemporanéité ; le décrochage scolaire ; perspectives psychanalytiques en éducation et formation.
POTOLIA-OMRANE Anthippi anthippi.potolia@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Technologies et l'Information et de la Communication (TIC) et éducation, dispositifs d'apprentissage hybrides, autoformations, auto apprentissages, apprentissages en autonomie, discours médiatiques, vulgarisation scientifique, éducation et communication interculturelles, apprentissages et réflexivité, biographies langagières.

PRAX-DUBOIS Pascale pascale.prax-dubois@univ-paris8.fr	Maîtresse de conférences	Ses recherches portent principalement sur les mobilités transnationales, les politiques linguistiques, les processus rhizomatiques, le concept de créolisation et les pédagogies plurilingues issues des approches critiques.
RIVIERE Antoine antoine.riviere05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'assistance à l'enfance et de l'abandon d'enfants ; histoire des femmes, de la famille et du genre ; histoire de l'État, des politiques sociales et familiales.
SCHAEPELYNCK Valentin valentin.skaplink@gmail.com	Maître de conférences	L'analyse institutionnelle, l'enquête et l'intervention institutionnelle, la notion d'enquête en sciences sociales, les critiques de l'institution psychiatrique et de l'institution scolaire, la psychothérapie institutionnelle, la pédagogie institutionnelle, les concepts d'institution et de dispositif, l'histoire des formes de la recherche-action et de la sociologie d'intervention, la philosophie de l'éducation.
SCHOM Anne-Clémence ac.schom@gmail.com	Docteure en psychologie	Les recherches proposent d'étudier et d'explorer ce qui persiste, survit de l'institution au quotidien dans les établissements et dispositifs de soin et de travail social.
VINEL Elise elise.vinel@univ-paris8.fr.	Maîtresse de conférences	Apprentissages des élèves ; enseignement ; pratiques langagières ; littératie ; interactions ; école maternelle.

C. Objectifs de la Licence

La formation en licence de Sciences de l'éducation se veut généraliste, dans l'optique d'un cursus de 1er cycle, afin de permettre aux étudiant·e·s de comprendre les phénomènes, les processus, les acteurs et institutions en jeu dans le champ de l'éducation. Elle constitue une entrée en matière en Sciences humaines et sociales, auxquelles sont rattachées les Sciences de l'éducation. Les étudiant·e·s sont amenés à connaître progressivement différentes approches en Sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation, pensées comme des initiations et des repérages à la fois aux méthodes et champs mobilisés par les disciplines (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.), comme au champ propre aux Sciences de l'éducation.

La licence de Sciences de l'éducation développe une assise de connaissances puisées dans différentes approches méthodologiques et vise à former l'ouverture d'esprit, le regard critique en même temps que les capacités d'abstraction. Elle initie à l'argumentation, à la synthèse, à la lecture d'écrits théoriques et de sources écrites, voire à d'autres supports (audio-visuels par exemple), ainsi qu'à la restitution, sous forme de travaux écrits ou d'exposés oraux. La formation, en trois années, construit des compétences transversales d'analyse, de compréhension et de réalisation de projet. Elle permet aussi l'acquisition de connaissances en matière de technologies de l'information et de communication et de langue étrangère.

Plus profondément enfin, la licence de Sciences de l'éducation a pour but de mieux accompagner les étudiant·e·s dans leur rapport au savoir et, de ce fait, de faciliter leur réussite.

. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L: Licence (BAC + 3)
M: Master (BAC + 5)
D: Doctorat (BAC + 8)

La licence regroupe les trois premières années d'études universitaires : Licence 1 (L1), Licence 2 (L2) et Licence 3 (L3). Chaque année universitaire est composée de deux semestres : le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des

semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6. La licence comprend ainsi six semestres.
Chaque semestre est crédité de 30 crédits européens capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus : avec une note de 10 et plus). Ces crédits européens sont appelés ECTS, sigle de European Credits Transfer System. La licence de Sciences de l'éducation totalise ainsi 180 ECTS. Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente.
Un Élément Constitutif (EC) est un cours semestriel de 39 heures. Une Unité d'Enseignement (UE) regroupe plusieurs EC dont les notes se compensent.

Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiant·e·s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront candidater dans le master proposé par notre département ou bien dans les nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, suivant les conditions d'entrée dans le diplôme.

Ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et de l'animation. La licence Sciences de l'éducation est notamment une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, particulièrement pour les candidats au professorat des écoles (1er degré), pour ceux qui se destinent au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), pour ceux qui souhaitent se préparer au CAPES (second degré). Dans ce dernier cas, la licence de Sciences de l'éducation peut être pensée comme un complément de formation.

Les étudiant·e·s qui le souhaitent pourront également se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Plus largement, la formation prépare aux métiers qui se situent au croisement des champs de l'éducation, de la formation et du social, de la santé (comme les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide à la personne, de la petite enfance), de la médiation, de l'animation, de l'éducation populaire, de la formation linguistique auprès de publics migrants adultes.

F. Conventions

Convention avec le Centre de formation Saint-Honoré

Référente SDE, Mej Hilbold

Le centre de formation Saint-Honoré à Paris 19e prépare des étudiant.e.s aux diplômes d'État d'Éducateur.ice spécialisé.e (ES) et d'Éducateur.ice de jeunes enfants (EJE).
Plus d'infos sur le centre sur leur site Internet : https://www.stho.org/

- *Un double diplôme en option pour les étudiant.e.s de Saint-Honoré*

Depuis la dernière réforme de la formation en travail social en 2018, les diplômes d'État sont désormais conventionnés par des universités et reconnus au grade de licence (Bac+3). Le département de sciences de l'éducation de Paris 8 a signé une convention avec Saint-Honoré dans ce cadre et propose depuis la rentrée 2020 aux étudiant.e.s de cet établissement une « option licence sciences de l'éducation » : en 3e année de formation, les étudiant.e.s ES et EJE ont la possibilité de suivre 3 éléments constitutifs (EC) de la licence 3 en sciences de l'éducation en plus de leur cursus à Saint-Honoré, ce qui leur permet de valider une licence en sciences de l'éducation en plus de leur Diplôme d'État.

- *Des collaborations avec l'équipe de formateur.ice.s de Saint-Honoré*

Dans le cadre de la convention, des cours sont ponctuellement mutualisés entre la licence (tous niveaux) et la formation ES ou EJE. Des conférences communes peuvent être organisées, les formateurs et formatrices collaborent avec l'équipe enseignante du département des sciences de l'éducation, certain.e.s peuvent être amené.e.s à assurer des charges de cours en licence.

- *Un accès à des lieux de stage facilité pour les étudiant.e.s en licence SDE*

Les formations en travail social comportant un nombre important d'heures de stage, les centres de formation sont inclus dans des réseaux de lieux de stage qui peuvent également être proposés aux étudiant.e.s du département SDE : dans le

secteur de la petite enfance (crèches, halte-garderies, jardins d'enfants…), de l'éducation spécialisée, du travail social et médico-social, de nombreux lieux de stage peuvent être sollicités en passant par nos contacts à Saint-Honoré.

- *Un projet de passerelle pour quelques étudiant.e.s en L1 souhaitant se réorienter vers la formation ES ou EJE est en cours de réflexion*

Il sera peut-être à l'avenir possible, pour un.e ou deux étudiant.e.s de L1, à titre d'expérimentation, d'intégrer la formation à Saint-Honoré après un ou deux semestres complètement validés (en première session).

➢ Convention avec le C.E.R.P.E (Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance)

Référente SDE, Delphine Leroy

Situé au 52 rue Charles Tillon 93 300 Aubervilliers le C.E.R.P.E est un centre de formation qui prépare notamment au diplôme d'éducateur de jeunes enfants (EJE). Cf site http://www.cerpe.info/

La convention porte plus spécialement sur le diplôme d'EJE et celui de licence SDE, puisque depuis 2018, ces diplômes d'État sont conventionnés par des universités et reconnus au grade de licence (Bac+3). Le département de sciences de l'éducation de Paris 8 a signé une convention à ce titre avec cet établissement situé dans son territoire et dont les visées pédagogiques se rapprochent.

Cela donne lieu à des échanges entre les deux formations. Cette collaboration repose sur :

- Des échanges pédagogiques entre les équipes (participer à la réflexion autour du programme pédagogique du diplôme d'éducateur de jeunes enfants avec les enseignants du C.E.R.P.E).
- Des rencontres entre étudiant.e.s : la participation des étudiants du C.E.R.P.E à certains évènements organisés par l'Université Paris 8 (séminaires, journée avenirs, colloque)
- L'accès à la bibliothèque de Paris 8 pour les étudiant.e.s du CERPE
- L'obtention d'un accès facilité à des lieux de stage ou/et de terrain de recherches et d'observation pour les étudiant.e.s SDE de Paris 8.
- Le développement de pratiques de recherche collaboratives sur des terrains communs.
- L'accueil dans les locaux du CERPE des étudiant.e.s et enseignant.e.s de Sciences de l'Education de Paris 8 dans le cadre d'ateliers, journées de formation et autres évènements organisés par le C.E.R.P.E.
- La mise en place d'un cours mutualisé en L3 (coopération pédagogique) mêlant à la fois les enseignant.e.s et les étudiant.e.s des deux structures. Cet EC a lieu depuis 2019 lors de la semaine intensive de janvier (CP4- Cultures éducatives et littéracies).

Organisation du Cursus

A . Structure de la Licence

La licence de Sciences de l'éducation est organisée autour de trois composantes :

- Majeure de Sciences de l'éducation,
- Mineure,
- Des EC transversaux.

Chaque semestre est constitué d'une UE de « majeure » en Sciences de l'éducation, d'une UE de « mineure » d'EC transversaux.

- **Les UE de « majeure »**

Dans les UE de majeure, les étudiant·e·s suivent et valident des enseignements portant sur les savoirs fondamentaux de la discipline, s'appuyant sur les approches proposées par l'histoire des éducations, la sociologie de l'éducation au premier semestre, la philosophie de l'éducation, l'anthropologie de l'éducation, et les approches psychologique et psychanalytique de l'éducation, au second.

- **Les UE d'approfondissement disciplinaires (dits "mineure")**

Dans les UE d'approfondissement disciplinaires (mineure), les étudiant·e·s choisissent un ou des parcours spécifiques appelés « champs de pratiques » qui articulent des savoirs à des pratiques spécifiques du domaine de l'éducation, ils ont un objectif de préprofessionnalisation.

- 3 champs de pratiques en L1 et L2

CP1 Ecole et enseignement
CP2 Education, action sociale et soin
CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

- 4 champs de pratiques en L3

CP1 Ecole et enseignement
CP2 Education, action sociale et soin
CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique
CP4 Formation linguistique et culturelle des migrants

- Pour valider la mineure, il faut obtenir 36 ECTS :
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L1 (6 ECTS au semestre 1 et 6 ECTS au semestre 2)
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

Les étudiant·e·s ont également la possibilité de choisir **une mineure « externe »** dans un autre département de

l'Université Paris 8, notamment parmi les quatre départements suivants :

- Science du Langage
- Histoire
- Psychologie
- Sociologie/Anthropologie

Dans tous les cas, les étudiant·e·s doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir les procédures d'inscription dans les enseignements transversaux p. 28) ou/et via le moodle des EC libres.

- **Les UE d'EC transversaux**

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiant·e·s tout le long de leur parcours de licence avec un appui méthodologique (M2E, tremplin réussite) , constituent une aide à leur orientation (tremplin master , tremplin métiers) et à leur professionnalisation dès la L2 (stages, M3P). Chaque année de licence comporte un ou deux EC transversaux à valider en plus de l'UE de langue vivante (organisé par le Centre de Langues) . Un UE d'informatique (PIX), pris en charge par le BPAN est également prévu en L1 .

B . Répartition par année

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux Sciences de l'éducation (1) *2 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Introduction à l'histoire des éducations : Histoire des éducations dans et hors l'école *(9ECTS)*
- Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation *(9 ECTS)*

UE 2 - Approfondissement disciplinaire (1) *2 EC à choisir / 6 ECTS*

- Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) *(3 ECTS)*
- Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) *(3 ECTS)*
- Les rapports entre école et familles : une approche par l'étude de parcours scolaires **CP1** *(3ECTS)*
- Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regards croisés (Approche pluridisciplinaire d'une question éducative) **CP2** *(3 ECTS)*
- L'acte éducatif : pratiques éducatives et pédagogiques avec les adolescents **CP2** *(3 ECTS)*
- Apprendre à se former par l'expérience **CP3** *(3 ECTS)*
- Sémiologie de l'image et du son **CP3** *(3ECTS)*

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- Devenir étudiant·e à l'Université - M2E *(4 ECTS)*
- Préparation à l'EC « Compétences numériques » PIX (inscription auprès du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) *(2 ECTS)*

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux Sciences de l'éducation (2) *2 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie *(9 ECTS)*
- Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent *(9 ECTS)*

UE 5 - Approfondissement disciplinaire (2) *2 EC à choisir / 6 ECTS*

- L'école maternelle : enjeux et finalités **CP1** *(3 ECTS)*
- Filles et garçons à l'école : prendre en compte le genre dans les pratiques enseignantes **CP1** *(3 ECTS)*
- Les « difficultés » des élèves : étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** *(3 ECTS)*
- Pratiques de l'éducation nouvelle. **CP2** *(3 ECTS)*
- Accompagner l'enfant vers les savoirs : pédagogies et psychanalyse **CP2** *(3 ECTS)*
- Handicap et politiques éducatives, d'hier à aujourd'hui **CP2** *(3 ECTS)*
- Médiations culturelles et ludiques **CP3** *(3 ECTS)*

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- Langue (3 ECTS)
- EC libre (3 ECTS) OU EC Soft skills (3 ECTS)

LICENCE 2

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) *3 EC obligatoires / 18 ECTS*

- La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues *(7 ECTS)*
- Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX^{ème}-XX^{ème} siècles *(7 ECTS)*
- Méthodologie du travail universitaire en Sciences de l'éducation *(4 ECTS)*

UE 8 - Découverte des Champs de pratiques (1) *2 EC au choix / 6 ECTS*

- Enseigner les questions socialement vives ; Enjeux et pratiques **CP1** *(3ECTS)*
- Les apprentissages de l'école maternelle **CP1** *(3ECTS)*
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** *(3ECTS)*
- Education et formation des adultes (XIXe-XXE siècles) **CP2** *(3ECTS)*
- L'enfant, le savoir et la connaissance **CP2** *(3ECTS)*
- Enfants, adolescents et pratique(s) de santé **CP3** *(3 ECTS)*

UE 9 - Projet personnel et professionnel (1) *2 EC obligatoires /6 ECTS*

- EC Méthodes du projet personnel et professionnel, M3P (3 ECTS)
- EC Tremplin Master ou Tremplin Réussite (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 - Approches disciplinaires (2) 2 *EC obligatoires / 18 ECTS*

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures *(9ECTS)*
- Psychologie/Psychanalyse et éducation - Le sujet dans l'acte éducatif *(9ECTS)*

UE 11 - Découverte des Champs de pratiques (2) *2 EC au choix / 6 ECTS*

- Enquêter sur l'éducation. **CP1** *(3 ECTS)*
- Sociologie des professeurs des écoles **CP1** *(*3ECTS*)*
- Ecole et éducation. A l'école de la République. Disciplines scolaires **CP1** *(3 ECTS)*
- Les enfants, l'école et la guerre (XIXe-XXIe siècles) **CP2** *(3ECTS)*
- Histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiant.e.s (XIXe-XXe siècles) **CP2** *(3 ECTS)*
- Education populaire et politique **CP3** *(3ECTS)*

UE 12 -Projet personnel et professionnel (2) *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- EC stage *(3 ECTS)*
- EC de langue *(3 ECTS)*

LICENCE 3

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires *3 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles *(7 ECTS)*
- Sociologie de l'école *(7 ECTS)*
- Méthodologie du travail universitaire (cours mutualisées et assurés par le département Com-Fle) *(4 ECTS)*

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) *2 EC au choix – 6 ECTS*

- Accueil et scolarisation des élèves allophones : enjeux et médiations **CP1** *(3 ECTS)*
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** *(3 ECTS)*
- Approches institutionnelles. Institutions, groupes et collectifs. Quels dispositifs pour favoriser l'émergence de la singularité en situation groupale **CP2** *(3 ECTS)*
- Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles **CP2** *(3 ECTS)*
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** *(3 ECTS)*
- Discours dominants et représentations des migrant·e·s **CP4** *(3 ECTS)*
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** *(3 ECTS)*

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel *3 EC obligatoires / 6 ECTS*

- EC M3P préparation du stage ; **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** *(2 ECTS)*
- EC Tremplin Master ou Tremplin Métier *(2 ECTS)*
- EC libre *,* **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** (2 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires *2 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation : institutions et formes d'apprentissage *(9 ECTS)*
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective *(9 ECTS)*

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) *2 EC au choix / 6 ECTS*

- Pratiques culturelles et réussite scolaire **CP1** *(3 ECTS)*
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** *(3 ECTS)*
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** *(3 ECTS)*
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** *(3 ECTS)*
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** *(3 ECTS)*
- Age & genre : articulation des rapports sociaux dans la production de la catégorie adolescente **CP2** *(3ECTS)*
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** *(3 ECTS)*
- Illettrisme en question **CP3** *(3 ECTS)*
- Cultures éducatives et littératies **CP4** *(3 ECTS)*

- Politiques linguistiques à l'égard des migrant.e.s en France **CP4** *(3 ECTS)*

UE 18 - Projet Personnel et Professionnel *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- EC Langue (3 ECTS)
- EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

C. Méthodologies et expériences étudiantes (M2E) en L1

Cet EC s'inscrit dans le dispositif de réussite étudiante. Il inclut la méthodologie du travail universitaire en sciences de l'éducation et offre aux étudiant·e·s des points de repères précieux pour se retrouver dans les normes et attendus de l'université.

D. Stage de « découverte » et stage « d'observation », vers les projets personnels et professionnels (M3P)

En Licence 2 et en Licence 3, les étudiant·e·s doivent, en plus de l'assistance aux cours, effectuer un stage :

- en L2, un stage de découverte qui fera l'objet d'une note de stage
- en L3, un stage d'observation qui fera l'objet d'un rapport de stage

L'objectif de ces stages est d'amener les étudiant·e·s à observer ce qui se joue sur le lieu du stage. Il s'agit d'interroger, en s'appuyant sur les outils de la recherche, les démarches mises en place par les intervenant·e·s (enseignant·e·s, travailleurs et travailleuses dans les domaines socio-éducatifs et la santé), auprès des populations avec lesquelles ils et elles travaillent. Il est souhaitable que le lieu de stage de L3 soit différent de celui de L2, de façon à expérimenter différents milieux, afin de comprendre les transversalités entre terrains du social et de l'enseignement par exemple, mais aussi de permettre aux étudiant·e·s de parfaire leurs choix d'orientation.

Le stage de découverte, réalisé en L2, constitue une première immersion dans un champ professionnel ayant trait à l'éducation. D'une durée de 20 heures minimum, il donne lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de l'UE 8. L'évaluation est basée sur la réalisation d'une note de stage.

En L3, le stage d'observation, **d'une durée de 30 heures minimum**, doit permettre aux étudiant·e·s de saisir les réalités éducatives de terrain, de théoriser les situations d'interventions et de pratiques, de s'initier à la recherche. Le stage se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratiques dans lequel s'inscrivent les étudiant·e·s (école, centre de loisirs, foyer socio-éducatif, association, etc.).

E. Projet tutoré en L2 M3P

Le M3P (Méthodes du projet personnel et professionnel) permet aux étudiant·e·s de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils et elles ont déjà identifiées au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des possibilités de réorientation. Il est attendu des étudiant·e·s qu'ils et elles mènent un projet personnalisé à partir de conférences, d'événements auxquels ils et elles auront assisté au cours de l'année et d'un entretien avec un acteur d'un des champs professionnels visés. Les démarches effectuées par les étudiant·e·s dans le cadre du M3P sont encadrées par des enseignant·e·s tuteur·ice·s. Le rendu, d'au moins dix pages, donne lieu à une évaluation notée sur 20.

F. Préparation et réflexion sur le stage : M3P en L3

Un rapport de stage d'une dizaine de pages fera l'objet de l'évaluation à proprement parler du stage. Cependant cette expérience et sa préparation seront à réfléchir par rapport au projet professionnel personnel de l'étudiant.e et de son évolution en fonction de ce qui a été observé et ressenti sur le terrain.

En amont et aval du rapport, un document de 5 pages environ relatera le projet professionnel initial (avant le stage) puis son actualisation après l'expérience. Il est demandé à l'étudiant.e d'observer finement les décalages éventuels entre ses propres représentations du métier et la pratique, ainsi que son éventuel désir de s'y engager ultérieurement (comme praticien.ne ou comme chercheur.e). Le-la tuteur-trice est un·e enseignant·e de l'un des EC suivis par l'étudiant·e du premier ou deuxième semestre dans le champ de pratiques choisi.

G. Journée « Avenirs »

Résolument tournée vers la variété de ce qui fait le champ de l'éducation, cette journée banalisée du **vendredi 10 décembre 2021** se donne pour objectif de changer et élargir l'image des professions parfois méconnues qui prennent appui sur notre formation. Bien qu'il s'agisse de métiers d'avenir en constante réinvention, ils offrent de grandes possibilités d'emplois à visée d'émancipation sociale (éducation populaire, éducation à la citoyenneté mondiale, centres sociaux etc.) mais aussi tournés vers une amélioration de la qualité de vie des citoyens (métiers du soin, de l'accompagnement, etc.).
La Journée Avenirs permettra aux étudiant·e·s de la licence Sciences de l'éducation de découvrir des métiers, se projeter, interroger et poursuivre l'élaboration de leurs projets de parcours. Elle leur permettra également de découvrir les différents parcours de Master proposés par le département des Sciences de l'éducation, dans lesquels ils pourront poursuivre leur formation.
La journée s'articulera autour de différentes tables rondes synthétiques de 50 min maximum auxquelles participeront des professionnels de différents champs des métiers de l'éducation et de la formation, coorganisées par des étudiant·e·s de licence 3 et ponctuées par les échanges avec le public. Ces échanges s'organiseront à partir des quatre champs de pratiques identifiés de notre formation :

CP1 : École et enseignement
CP2 : Éducation, action sociale et soin
CPE : Intervention sociale, formation et éducation numérique
CP4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

Et de deux champs plus transversaux :

- Éducation populaire et solidarités internationales
- Petite enfance

Elles mettront notamment en relief les expériences individuelles de professionnels et anciens étudiant·es dans le champ concerné. La participation à cette journée donnera lieu à une attestation de présence (pouvant entrer en compte dans une validation partielle d'EC).

Des espaces plus spécifiques sur toute la journée sont également alloués à chaque thématique afin d'offrir la possibilité de rencontres plus nombreuses et privilégiées avec les professionnels mais aussi pour poursuivre et élargir les débats. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP) est partenaire de cet événement.

Enfin une information et un dialogue avec des enseignant.e.s et étudiant.e.s sur les différents parcours de master dans notre établissement sera aussi l'occasion de se projeter sur la poursuite des études dans notre domaine.

Cette journée entre dans les dispositifs suivants : tremplin master (L2), tremplin métiers et M3P (L2) évoqués ci-dessous.

H. Tremplins en licence 2 :

L'étudiant.e en L2 choisit d'effectuer soit un tremplin réussite soit tremplin master :

- « Tremplin réussite »: pour l'appui orthographique, le « Projet Voltaire » (L2)

Ce dispositif est également ouvert à tout.e étudiant.e qui en fait la demande, quel que soit son niveau d'études, sans nécessité d'évaluation.

Dans le parcours académique comme professionnel, l'orthographe demeure un critère d'évaluation important, même lorsqu'il n'est pas indiqué comme tel. Aujourd'hui nous sommes amenés à écrire de plus en plus (travaux, e-mails, réseaux sociaux, comptes rendus, projets, CV, lettres de motivation, etc.). Or, les erreurs d'orthographe jouent souvent de manière importante en la défaveur de leur rédacteur.rice (travaux universitaires, lettres de candidatures, messages électroniques etc.).

Ne se substituant pas à des cours de langue adaptés (département COM/FLE), ni à une démarche plus fine d'apprentissage et de réflexion sur le code écrit, des outils d'entraînement individuel et de renforcement des compétences existent.

Depuis 2018 le département Sciences de l'Éducation s'est abonné au « Projet Voltaire », afin de proposer GRATUITEMENT ce service en ligne à chaque étudiant·e qui en fait la demande. Une référente (contact : Sandrine Deulceux sandrinedeulceux57@hotmail.com), donnera les codes d'accès individuels et accompagnera l'inscription à la plate-forme.

Le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau individuel en orthographe. Après une évaluation diagnostic, un parcours personnalisé est proposé. L'application est téléchargeable sur un ordinateur, un téléphone, une tablette, etc., et peut être utilisée à tout moment.

Ce dispositif est bien entendu accessible aux personnes aux besoins particuliers (dyslexiques, dyspraxiques, sourds, malvoyants et non-voyants).

- Tremplin Master (L2)

Les étudiant.e.s en L2 auront l'occasion de découvrir les parcours de master en sciences de l'éducation de notre université et de connaître les métiers associés à notre formation à travers :
- La participation à la Journée Avenirs
ET
- La participation au dispositif *Découvrir les parcours de master en sciences de l'éducation à Paris 8.* Lors de deux demi-journées de travail les étudiants auront l'occasion de rencontrer les responsables des parcours de Master ainsi qu'un panel d'étudiants inscrits dans ces formations. Ils viendront échanger sur les objectifs, le contenu et les attendus des parcours ainsi que partager leur expérience.

I. Tremplins en licence 3

L'étudiant.e en L3 choisit d'effectuer soit un tremplin master soit un tremplin métier :

- Tremplin Master (L3)

Ce sera l'occasion de découvrir les trois parcours de master en sciences de l'éducation de notre université en assistant à des cours ou conférences ouvertes pour l'occasion aux étudiant.e.s de licence 3 et d'observer, pour celles et ceux qui envisagent de poursuivre leurs études en master, comment se déroulent les enseignements à ce niveau d'études et les pré-requis nécessaires. La rencontre avec les étudiant·e·s de master sera aussi un élément d'information important.

- Tremplins Métiers (L3)

Deux possibilités sont offertes :

- Participer activement à la préparation et l'organisation de la Journée Avenirs permettra de se retrouver en contact direct avec différents professionnel·le·s du champ de l'éducation et de s'entretenir avec elles et eux sur les enjeux, atouts et difficultés de leurs métiers.

ou bien

- **Cours de mathématiques** : le cours propose une révision des sujets en mathématiques, notamment en vue d'une préparation à différents concours (principalement le CRPE).

Les différents tremplins (réussite, master et métier) font l'objet d'une évaluation et validation sans note chiffrée, mais ils sont obligatoires.

J. EC Libres

Les étudiant·e·s peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.

Ex : Les étudiant·e·s de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

Les étudiant·e·s de L3 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L3.

L'EC libre peut être également choisi parmi les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant·e doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent (cf. p. 24 au sujet des enseignements transversaux) ou sur le moodle dédié https://www.univ-paris8.fr/-Les-enseignements-libres-EC-libres-

K. EC "Soft skills" en L1

Cet EC est à choisir dans le catalogue de cours "So Skilled" consultable à l'adresse suivante : https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills-

Il s'inscrit dans un nouveau cursus à l'université fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiant.e.s, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales.

Le catalogue de cours "So skilled" comprend un large choix d'EC transversaux mutualisés de l'établissement : sport, accompagnement du handicap, méthodologie, EC de langue française pour les étudiant·e·s non francophones, etc., mais aussi l'EC engagement étudiant.e.

A noter : l'EC "Apprivoiser les mathématiques" peut être utile pour les étudiant·e·s qui visent les concours du professorat et devront se préparer à une épreuve de mathématiques.

L. Tutorat méthodologique enseignant·e

aire LE METRE
ancois LE CLERE

Semestre 1 et 2

Descriptif

Le tutorat-enseignant est une proposition faite par l'équipe pédagogique de la Licence pour soutenir l'entrée à l'université et proposer des accompagnements personnalisés en lien avec les tuteurs-étudiants et les services administratifs de la Licence (secrétariat, coordination pédagogique).

L'enseignant.e-tuteur-tutrice est sollicité.e par mail et peut proposer :

- Une orientation vers un interlocuteur ou un service ad-hoc,

- Un rendez-vous pour faire le point sur la demande de l'étudiant et élaborer ensemble un plan d'action,
- Un atelier collectif avec quelques étudiants ayant des besoins similaires,
- Des interventions ou médiations avec d'autres enseignants ou services de l'université,
- Une mise en lien vers un tutorat enseignant ou un partenaire extérieur.

L'enseignant.e intervient de manière ponctuelle pour soutenir le parcours de l'étudiant.e tant sur des questions liées à l'entrée en Licence, à l'appropriation des outils de travail (e-P8, Moodle, Zimbra) qu'à des questions méthodologiques.

Adresse électronique :

Tuteur enseignant L1, François LE CLERE : *francois.le-clere02@univ-paris8.fr*

Tutrice enseignante L2-L3, Claire LE METRE : claire.lemetre@univ-paris8.fr

Permanence :

Prise de contact par mail et Tutorat sur rdv

III. Formalités administratives et pédagogiques

A. Conditions d'accès

La licence de Sciences de l'éducation est accessible à différents niveaux selon le niveau de formation envisagé et le nombre de places disponibles. Pour connaitre les modalités de candidatures, il faut consulter votre établissement (procédure ParcourSup) ou le site de l'université pour une entrée en L2 et L3

En L1, sont admis, selon le nombre de places disponibles, les étudiant·e·s titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS),
- d'un équivalent du baccalauréat accompli à l'étranger.

En L2 :

- d'une L1 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,

- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,

- d'un transfert d'une autre université.

En L3 :

- d'une L2 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'un diplôme d'Etat du travail social ou du médico-social (éducateur spécialisé, assistant de service social ; conseiller en économie sociale et familiale ; éducateur de jeunes enfants),
- d'un BTS « Economie sociale et familiale »,
- d'un DUT « Carrières sociales »,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,

- d'un transfert d'une autre université.

Certains étudiant·e·s ne remplissant pas ces conditions peuvent également être admis. La commission pédagogique statue sur leur admission, le niveau de leur admission (L1, L2 ou L3).

B. Inscriptions pédagogiques web

Il est indispensable d'avoir effectué son inscription administrative pour s'inscrire aux cours.
L'inscription dans les EC se fait *via* Internet. Après s'être connecté sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'adresse suivante : https://e-p8.univ-paris8.fr/uPortal/f/welcome/normal/render.uP, cliquez sur l'onglet « Inscription pédagogique ». Puis, suivez les instructions décrites à l'écran.

Les changements de groupe ne sont plus acceptés à l'issue de la troisième séance.

Attention, concernant les cours obligatoires de Majeure : les étudiant·e·s de L1 et de L2 restent dans le même groupe classe pour les différents EC de majeures. Par conséquent, il ne faut pas s'inscrire EC par EC mais à un groupe correspondant à des horaires définis pour chacune des majeures. Aucune demande de changement de groupe ne sera prise en compte après la période des IP Web, sauf si deux étudiant·e·s sont d'accord pour permuter (toute demande est à adresser par mail au secrétariat).

Pour toutes les inscriptions pédagogiques hors du département de sciences de l'éducation (enseignements transversaux, EC libres, mineures externes...), se reporter aux procédures détaillées plus bas (voir p. 28).

C. Formats de cours proposés

Plusieurs formats de cours sont proposés aux étudiant·e·s :

Les cours hebdomadaires : cours en présentiel qui ont lieu chaque semestre durant une période donnée et dont le jour et les horaires sont précisément fixés.

Les cours regroupés : cours regroupés sur des plages horaires ou journées entières selon un calendrier fixé à l'avance.

Les cours intensifs : cours regroupés sur une semaine entière du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les cours hybrides : cours qui se déroulent en alternance entre présentiel et à distance. Les séances en présentiel ont lieu les samedis à des dates précises, ou en semaine à des heures précises. Le complément du cours (textes, documents de travail, forum d'échange, etc.) permettant de travailler se fait à distance sur le serveur pédagogique. Ces cours requièrent une grande autonomie dans le travail. Un accès facile à Internet est indispensable pour des travaux sur les forums d'échanges de façon à ce que le rapport pédagogique soit maintenu et que la progressivité du travail soit assurée entre les différentes séances de regroupement en présentiel.

Attention : des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre. Certains enseignements annoncés dans la brochure sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés (effectifs trop faibles, etc.). Les étudiant·e·s doivent par conséquent être attentifs et attentives aux informations délivrées par le secrétariat via Moodle, mail (à l'adresse de

l'étudiant·e· @univ-paris8.fr) et sur les panneaux d'affichage.

D. Contrat pédagogique

Afin de favoriser leur réussite, les étudiant.e.s sont invité.e.s à préciser dans un contrat pédagogique qu'ils et elles remplissent et signent au moment de leur inscription administrative, le parcours de formation dans lequel ils s'inscrivent, le projet professionnel qu'ils envisagent, ainsi que les éventuels aménagements dont ils souhaiteraient bénéficier du fait de la spécificité de leur situation (activité sportive ou artistique de haut niveau, handicap, travail salarié, etc.). Le suivi du contrat pédagogique est assuré par les deux directeurs des études, Mej Hilbold et Antoine Rivière, qui recevront les étudiants par petits groupes en janvier, et leur proposeront des entretiens individuels au fil de l'année. Ce dispositif d'accompagnement est obligatoire pour tous les étudiants.

Le remplissage par les étudiants et les enseignants référents se fait en ligne sur l'application ConPeRe (CONtrat PEdagogique pour la Réussite Etudiante).

Date
réunion de bilan intersemestre mi-janvier (date à préciser)

Contacts :

Mej HILBOLD, Maîtresse de conférences, co-responsable de la licence 1 de Sciences de l'éducation mej.hilbold02@univ-paris8.fr

Antoine RIVIERE, Maître de conférences, antoine.riviere05@univ-paris8.fr

E. Modalités de contrôle des connaissances

Les textes réglementaires de référence de l'Université Paris 8 (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont consultables à l'adresse suivante : https://www.univparis8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens

Chaque EC fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant·e responsable. Si un étudiant·e·e·e a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant·e (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue soit à :

- la première session d'examen : janvier pour le premier semestre, juin pour le second semestre,

- la seconde session d'examen (« session de rattrapage ») : juin pour les deux semestres.

Pour plus de précisions, se reporter au calendrier distribué lors de la réunion de pré-rentrée.

Tout étudiant·e inscrit pédagogiquement à un EC a droit à une seconde session d'examen s'il ne l'a pas validé en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction : elle est une deuxième chance pour que l'étudiant·e ait l'occasion d'améliorer son travail, donc de réussir. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant·e sur le travail de l'étudiant·e lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans le cours ou les erreurs commises lors de l'examen.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances et compétences » –Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020

Article 2

Chaque étudiant inscrit en Licence conclut, dans le cadre de son inscription pédagogique, un contrat pédagogique pour la réussite étudiante. Ce contrat précise son parcours de formation, son projet de poursuite d'études, son projet professionnel s'il est déjà défini, éventuellement ses contraintes particulières (étudiant salarié, engagé, sportif ou artiste de haut niveau, en situation de handicap, etc.) et les mesures d'accompagnement envisageables par l'équipe pédagogique destinées à favoriser sa réussite universitaire (enseignements de remédiation, adaptation de l'emploi du temps et/ou des modalités d'évaluation, etc.).

Article 12

Le contrôle des connaissances et compétences implique notamment des contrôles écrits et des contrôles oraux en présentiel ou à distance tels que mentionnés dans l'annexe complémentaire aux règles de scolarité établi au sein de chaque UFR ou Institut. Dans chaque bloc de connaissances et de compétences, UE et EC, et à chaque niveau d'études, les aptitudes et acquis sont appréciés soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par une combinaison des deux. Une priorité est accordée au contrôle continu.

Article 13

La présence à tous les travaux dirigés et travaux pratiques est obligatoire. Ces conditions d'assiduité sont prises en compte pour le maintien du bénéfice des aides attribuées aux étudiants, notamment les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

Article 14

Pour prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle (voir « Charte de l'étudiant en situation professionnelle ou assimilée »), de situations particulières notamment de handicap, d'engagement associatif (voir "Charte de l'étudiant engagé") et sportif de haut niveau (voir "Charte de l'étudiant sportif de haut niveau"), un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation. Il peut se décliner sous forme d'adaptation des exigences d'assiduité, des modalités d'évaluation, voire d'une combinaison des deux.

Article 15

Chaque formation organise conformément au calendrier universitaire deux sessions de contrôle des connaissances ou d'examens. Les sessions sont annuelles (avec possibilité de convoquer un jury exceptionnel à la fin du 1er semestre pour des cas « spécifiques » : mobilité, changement de cursus, concours…). Le jury de la session 1 est organisé à l'issue du 2nd semestre. Le jury de la session 2 dit « de seconde chance » est organisé à l'issue des deux sessions distinctes de rattrapage (pour les semestres 1 et 2).

Article 16

Conformément à l'article 16, l'accès à la session de seconde chance est possible pour tout étudiant-e n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note de chacune des sessions est prise en compte pour la délibération du jury final.

En présentiel, un-e étudiant-e absent-e à la première session, et dont l'absence est considérée comme justifiée (sur présentation d'attestations relatives à son empêchement et notification dans son contrat pédagogique), est noté-e défaillant-e (avec la mention « absence justifiée » sur le relevé de notes) et son résultat reste « à valider ». Cette absence ne lui interdit pas l'accès à la seconde chance.

Article 9 et 14 Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement

Les éventuels aménagements ou dispenses du contrôle continu, dans la Licence en présentiel, sont accordés uniquement sur présentation de justificatifs en cours de validité auprès de chaque enseignant-e et du-de la responsable de la formation, au début du semestre.

F. Règles de validation du contrôle des connaissances

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020

Article 17 Seules les notes et les résultats publiés par le jury à l'issue de sa délibération sont considérés comme définitifs. Les notes communiquées avant la publication de la délibération du jury ne peuvent être considérés que comme des notes provisoires.

Article 18 Chaque EC donne lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20. Les UE et les EC dont la note est supérieure ou égale à 10 sont, à l'issue du jury, définitivement acquis et capitalisables. L'acquisition d'une UE ou d'un EC entraîne l'acquisition des crédits européens (ECTS) fixés pour cette UE ou cet EC. Le nombre total d'ECTS à obtenir pour valider une année universitaire est de 30 par semestre en licence et de 60 par année en master

Article 10
Tout étudiant·e inscrit dans une année universitaire de Licence doit se voir garantir la possibilité de s'inscrire dans tous les EC nécessaires à la validation de son année.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020

Article 25

Le jury délibère à partir des notes obtenues par l'étudiant·e en vue de la validation des EC, UE, semestre, années, dans la perspective de la délivrance du diplôme, dans le respect des règles légales de scolarité ainsi que de celles de l'établissement et du document annexé par la formation. L'admission au diplôme confère la totalité des crédits européens prévus pour ce diplôme. La mention du diplôme est établie à partir des résultats de la dernière année. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le président du jury, est souveraine et sans appel. Elle donne lieu à communication des résultats dans un délai de 5 jours ouvrés. C'est la communication des résultats qui ouvre le délai de recours en cas d'erreur manifeste qui est de deux mois.

Article 26

Un calendrier annuel fixe les dates limites de saisie des notes et de tenue des jurys afin de tenir compte des contraintes mutuelles de transversalité à l'échelle de l'université.

G. Modalités de passage en L2 et en L3

Conformément aux règles de scolarité de l'université et sous réserve de la décision du jury :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences » –Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020

Article 23 Dans le cursus de licence, la poursuite d'études dans un semestre de l'année supérieure est possible pour tout étudiant·e qui s'inscrit pour la deuxième fois ou plus dans la même année dès lors qu'il lui manque moins de 30 crédits ECTS de son année. Sur la base de considérations pédagogiques particulières, ce seuil de 30 sur l'année peut être diminué sans pour autant être inférieur à 12 pour les formations qui le souhaitent.

Cette autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur se décide en délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits. En tout état de cause, la règle appliquée au sein de la formation doit être intégrée au document annexe des règles de scolarité de la formation (source : Modalités de contrôle des connaissances – Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020)

H. Délivrance des diplômes

Le diplôme de licence Sciences de l'éducation est délivré à l'étudiant·e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Le diplôme de DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Général) est délivré uniquement sur demande de l'étudiant·e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.
Pour obtenir leur diplôme, les étudiant·e·s doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la Licence, et remplir le formulaire adéquat.

- retirer auprès du secrétariat un « Formulaire de demande de délivrance de diplôme »,
- le remplir soigneusement,
- le remettre complet au secrétariat.

Après vérification, le cursus est validé par le jury de licence. L'étudiant·e reçoit un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite. La demande est ensuite transmise au service des diplômes [Bureau G Rezde-chaussée - 01.49.40.65 85] qui vérifie le respect des règles de scolarité.

Un jury est organisé après chaque session d'examen. Les étudiant·e·s sont informé·e·s de la date de la tenue du Jury.

Concernant les mentions, celles-ci sont calculées de la manière suivante : la moyenne générale est obtenue en faisant la moyenne des UE. Cette moyenne générale permet d'établir la « mention » que l'étudiant·e obtient à son diplôme de licence (De 12 à 14/20 Assez Bien ; De 14 à 16/20 Bien ; De 16 à 20/20 Très Bien). Ces mentions sont importantes non seulement pour l'orientation après la licence, mais aussi pour valider la qualité du travail de l'étudiant·e.

I. Durée des études

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 14 mai 2020

Article 6

La durée des études est de trois ans pour l'obtention d'une licence. Elle peut être portée à quatre ans si l'étudiant a accepté, dans le cadre de son admission via la procédure Parcoursup de suivre une année de propédeutique afin de valider la pr emière année de licence en deux ans avec des modalités pédagogiques adaptées (dispositif « oui si »).

L'étudiant qui envisage de se réinscrire une troisième fois (ou une quatrième fois pour celui inscrit en enseignement à distance ou qui a suivi une année de propédeutique) ou plus dans le même niveau d'études, sans avoir acquis d'EC au cours

de sa dernière année, doit impérativement s'entretenir avec le responsable de foration ou l'enseignant référent.

Cet entretien qui s'inscrit au titre du contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet de faire un bilan de sa progression et d'échanger sur son projet d'études. Il donne lieu à la signature d'une attestation de sa tenue jointe au dossier de réinscription transmis au service de la scolarité.

J. Avertissement sur le plagiat

La réglementation universitaire interdit le plagiat, qui consiste à se faire passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte écrit par quelqu'un d'autre, par l'artifice d'un simple copier-coller, ou/et sans spécifier le nom de l'auteur-autrice d'origine.

Tout étudiant·e qui, dans un travail remis lors d'un enseignement ou pour la validation d'un mémoire, utiliserait un écrit pris sur Internet, dans un ouvrage, une revue ou un autre mémoire, sans en citer la source, commet un plagiat, ce qui est une faute très grave, une fraude à l'examen. Celle-ci peut être sanctionnée par une décision du conseil de discipline de l'université.

Comment éviter le plagiat ?

- *S'agissant d'un texte :*

Lorsqu'une phrase ou un extrait est repris textuellement, le passage concerné doit être mis entre guillemets, accompagné du nom de l'auteur, et de la date de publication. Lorsqu'une phrase est reformulée, les guillemets n'ont pas lieu d'être puisqu'il ne s'agit pas de la phrase originale, mais il faut citer la référence.

Le nom de l'auteur-autrice et la source doivent apparaître :

Soit dans le corps du texte : avant ou après la citation ou le passage reprenant l'idée de l'auteur. Il convient d'en reporter l'intégralité dans la bibliographie en fin de document. Soit en note de bas de page par renvoi.

Une bibliographie doit systématiquement apparaître à la fin du travail. Elle doit être exhaustive et précise. Elle doit permettre au lecteur de retrouver chaque référence citée dans le travail de l'étudiant·e sans difficultés. Beaucoup d'étudiant·e·s se rendent ainsi coupables de plagiat sans même en avoir conscience. Dans les dossiers rédigés chaque année il est en effet fréquent de relever des passages entiers non identifiés comme citations et dont la source est simplement reportée en bas de page ou dans la bibliographie. Attention, le plagiat peut être également établi lorsqu'une phrase énoncée par un auteur est reprise par un étudiant·e avec des termes différents et que l'idée originale est identique.

- *S'agissant d'une image, d'un schéma, d'un dessin, d'une peinture, d'une photo, d'une vidéo, d'une composition sonore ou musicale :*

Le nom de l'auteur·e doit être mentionné (dans les crédits pour une vidéo, dans l'intitulé du titre pour une œuvre sonore ou musicale) et la paternité de l'œuvre doit être clairement identifiable et sans équivoque. Pour les vidéos et les œuvres sonores, le critère de brièveté s'applique également

EXTRAITS DE LA CHARTE NON PLAGIAT (UNIVERSITE PARIS 8,2016

Article 1

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L1121 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, etc.). Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, etc.) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur·e de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Article 2

L'étudiant·e soupçonné·e d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré·e devant la section disciplinaire de l'établissement dans lequel les faits qui lui sont reprochés ont été commis conformément au Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié ainsi qu'aux articles R712-9 à R71246 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant·e est inscrit·e, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

K. Inscription aux enseignements transversaux

Sont regroupés sous le terme d'enseignements transversaux, les enseignements non disciplinaires suivants :

- Les enseignements de mineure (*en L1, L2 et L3*)

Ils complètent les enseignements disciplinaires (les « majeures »). Ils sont choisis parmi certains enseignements disciplinaires optionnels ou facultatifs (approfondissement disciplinaire) ou parmi une offre d'enseignements proposés par d'autres départements. Dans le premier cas, on parle de « mineures internes » et dans le second cas de « mineures externes ».
Les « mineures » comprennent deux enseignements au premier semestre et deux autres enseignements au second semestre.

- L'enseignement libre (EC libre)

Il permet de suivre un enseignement d'ouverture dans une autre discipline. En licence, cet enseignement est choisi en plus des mineures internes ou externes.

- L'EC « Compétence numériques » dit PIX (obligatoire en L1)

Cet enseignement semestriel est obligatoire dans la plupart des licences. Il permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Il est organisé par le Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN ; http://bapn.univ-paris8.fr/).

- L'EC de langue

Il est obligatoire chaque année de licence (L1, L2 et L3) et en master (M1 et/ou M2). Les différents cours de langues sont proposés par le Centre de langues (CDL) ,par certains départements de l'UFR LCE et par le département Com-Fle (pour les étudiant.e.s non francophones).
Un test de langue préliminaire pour les néo-entrants détermine leur niveau (A1, A2, B1, B2 C1, C2). En anglais, le niveau minimum requis est le niveau A1. Pour certains cours d'anglais spécialisés (Arts, Economie-Gestion…) l'étudiant·e doit avoir au minimum le niveau A2. Il est également possible de prendre une deuxième langue en EC libre.

1) Procédure d'inscription aux mineures externes et à l'EC libre externe (L1 et L3)

Les enseignements proposés par chaque département aux étudiant·e·s des autres départements sont affichés sur leur site internet et/ou sur Moodle. L'ensemble des enseignements transversaux est aussi présenté sur Moodle. Après avoir fait leur choix, les étudiant·e·s procèdent à leur inscription pédagogique directement auprès du secrétariat du département qui se charge de l'inscription à la discipline et aux EC rattachés à cette dernière.

- Si la capacité d'accueil est atteinte, l'étudiant·e est immédiatement informé·e par le secrétariat. Elle/Il peut alors s'orienter vers un autre choix.
- Les étudiant·e·s ont notamment la possibilité de s'inscrire dans des mineures proposées par 4 départements en dehors du département des Sciences de l'éducation : Sciences du Langage / Histoire / Psychologie et Sociologie/anthropologie.

Les inscriptions aux enseignements transversaux se font donc uniquement en présentiel auprès de la composante d'accueil.

L'objectif est de simplifier la procédure pour les étudiant·e·s en leur évitant d'éventuelles incompréhensions entre composantes. De plus, cela permet de limiter les inscriptions pédagogiques incomplètes et donc les notes manquantes qui empêchent la délibération des jurys.

2) Procédure d'inscription à l'EC de langue

Les inscriptions se font à distance directement auprès du centre de langue (cf. page dédiée et tableau en fin de brochure). Attention les dates d'inscription interviennent plus tôt que celles de la licence Sciences de l'éducation.

Préinscription :

Inscription au test de langue obligatoire et préalable à l'inscription pédagogique A partir du 02septembre 2021 https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations

1Inscription

Sur internet via la plateforme pédagogique Moodle à partir du 17 septembre 2021 https://moodle.univ-paris8.fr

3) Procédure d'inscription à un EC libre de sport

Une semaine avant le début des cours d'activités physiques et sportives des 1ers et 2nd semestres, les étudiant·e·s procèdent à une pré-inscription en ligne sur l'application du SUAPS accessible via l'ENT. Le secrétaire du SUAPS communique les listes aux enseignant·e·s qui les actualisent au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. Un mois après le début des cours, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Sport » et aux enseignements).

INSCRIPTION (Préinscription et période) *Préinscription*

Pré-inscription
sur l'ENT (verifier les dates sur le site: https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiqueset-sportives-SUAPS)
ensuite inscription pédagogique au bureau des sport directement.

Période d'inscription

Premier semestre : voir sur le site https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiqueset-sportives-SUAPS
Deuxième semestre : voir sur le site https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activitesphysiques-et-sportives-SUAPS

4) Procédure d'inscription aux EC « Français langue étrangère »

Des cours de français langue étrangère (FLE) et des cours de Méthodologie de l'expression écrite et orale (MEEO) sont également proposés.
Les cours de FLE sont destinés aux étudiant·e·s non francophones ayant une maîtrise insuffisante de la langue française et souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales.
Les cours de MEEO sont destinés aux étudiant·e·s francophones et non francophones ayant une maîtrise suffisante de la langue française mais souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales
Ces deux types de cours peuvent être choisis comme enseignement libre et/ou comme enseignement de l

angue. Ce sont les enseignant·e·s du département COM/FLE qui accueillent les étudiant·e·s et les orientent dans les cours qui correspondent à leurs besoins.
Procédure d'inscription
Durant la semaine qui précède le début des cours des 1er et 2ème semestres, les étudiant·e·s se préinscrivent auprès du secrétariat du département FLE (bâtiment A, bureaux 330 et 331) Ils précisent les cours qu'ils souhaitent suivre et dans quel cadre ils les choisissent (EC disciplinaire, libre ou de langue).
Le secrétariat actualise les listes au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription.
Un mois après le début des cours, une fois les effectifs stabilisés, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Français langue étrangère » et aux enseignements).

5) Procédure d'inscription à l'EC libre de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant·e

Les étudiant·e·s déposent auprès du service de la vie étudiante un dossier comprenant un formulaire d'inscription, une lettre de motivation et la charte d'engagement approuvée et signée.
Après vérification de la recevabilité et de la qualité de l'engagement, le secrétaire en charge du suivi de ce dispositif à la Maison de l'étudiant·e procède aux inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription à l'EC).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 13 septembre 2021 au 29 octobre 2021
- Second semestre : du 10 janvier 2022 au 28 février 2022

Le calendrier des inscriptions pédagogiques 2021 /2022 est à la dernière page de cette brochure.

IV. Informations pratiques

A. Moodle

Moodle est une plateforme d'apprentissage destinée à fournir aux enseignant·e·s, administrateurs et apprenants un système unique robuste, sûr et intégré pour créer des environnements d'apprentissages personnalisés. Moodle permet donc:

- aux enseignant·e·s de mettre en ligne des documents pour le travail entre deux cours, des informations utiles à leurs cours, de prévenir les étudiant·e·s d'éventuels changements, etc.

- aux étudiant·e·s de consulter ces informations ou d'échanger entre eux.

A noter : Le secrétariat pédagogique ainsi que les responsables de la licence communiquent régulièrement des informations utiles aux étudiant·e·s via l'espace "Secrétariat Licence 1, 2 et 3" sur Moodle.

Attention : Moodle est un outil précieux et complémentaire au cours mais ne substitue pas. L'inscription sur Moodle n'est pas automatique et est indépendante de votre inscription administrative et de votre inscription pédagogique. Il faut donc s'inscrire à la plateforme en parallèle à l'adresse suivante : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/

B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)

Dès votre inscription administrative achevée, vous bénéficiez d'une messagerie électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera **indispensable** pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations, vos notes et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les évènements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Votre « compte numérique » activé, vous pouvez utiliser :

- vos services numériques (messagerie, agenda, dossiers de scolarité, etc.),

- suivre l'actualité de l'université ou consulter les ressources en ligne de la BU en vous connectant à e-p8 dès la page d'accueil des sites web de l'université en cliquant en haut à droite sur le bouton [Votre espace] ou directement via l'adresse http://e-p8.univ-paris8.fr/

C. Le SCUIO IP

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle est là pour vous accueillir, vous accompagner, vous conseiller.... de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

Informations sur l'accès à l'université, les études et les débouchés :

- espace d'information du SCUIO-IP
- documentation (formation, métiers...)
- conférences sur les poursuites d'études et les débouchés…

Accompagnement dans la préparation de votre insertion professionnelle :

- ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement)
- conseils individualisés
- rencontres avec des professionnels...

Aide à réfléchir à votre orientation :

- entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue ● ateliers de construction du projet
- sessions d'aide à la réorientation...

Aide dans votre recherche de stage : www.univ-paris8.fr/scuio/reso8

- offres de stages et d'emploi
- accompagnement en ligne, conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, aide juridique
- actualité des forums emploi
- blog : témoignages d'étudiant·e·e·es et de professionnels

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3e étage)
01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)
Mail. : scuio@univ-paris8.fr
Site : http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et

A. Salle informatique en libre-service

Deux salles informatiques en libre-service, destinées aux usagers de Paris 8, se situent dans le bâtiment C (salles C201-C202). L'étudiant·e trouvera dans le libre-service des ordinateurs de type compatibles PC. Le libre-service doit permettre aux étudiant·e·s de perfectionner les connaissances acquises dans les ateliers, d'exécuter leurs travaux de productions, de pratiquer des recherches à caractère pédagogique sur l'Internet.

Le libre-service du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) est ouvert : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Pour plus de renseignements : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=136

E. Service social étudiant·e du CROUS

Le service social de Paris 8 est un lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiant·e·s ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.
Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant·e peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant·e social·e qui l'accompagnera. Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel, etc.).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant·e et l'assistant·e social·e qu'il-elle rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et

externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiant·e·s, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Maison de l'étudiant·e - salle M09
01 49 40 70 98
http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-étudiant·e

Service social du CROUS pour Paris 8
Antenne Seine-Saint-Denis
Place du 8 mai 1945
93200 Saint-Denis
09 70 19 04 10
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h
Pour prendre rdv avec une assistante sociale : bourse@crous-creteil.fr

F. Relations internationales

L'Université Paris 8 est partenaire de nombreux d'établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle a en outre adhéré à certains grands programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) qui concernent l'ensemble des universités françaises. Le Service des relations et la coopération internationales se situe au RDC du bâtiment A, dans les bureaux A0·175, A0·176, A0·178 et A0·179.

Démarches pour un séjour d'études à l'étranger

Les informations générales (calendrier, universités partenaires, aides financières, etc.) sont détaillées sur le site : www.univ-paris8.fr/-international-

Le site est à consulter impérativement avant de se présenter auprès de l'enseignant·ee référente en Sciences de l'éducation, psychanalyse et COM-FLE : Léonore Zylberberg leonore.zylberberg@univ-paris8.fr

G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)

Depuis sa création en 1991, le service commun d'Action Culturelle et Artistique encourage et soutient les initiatives créatives — associatives ou individuelles — et fédère des actions qui permettent à toutes les formes d'art de se retrouver dans une université, lieu de vie où l'action culturelle est le prolongement naturel de la pédagogie.

L'ACA propose des ateliers de pratique artistique :

- Chœurs de Paris 8
- Atelier de théâtre
- Atelier cirque
- Atelier d'écriture et concours de nouvelles
- Atelier de composition

- Atelier fanfare
- Atelier d'improvisation théâtrale

L'ACA met également à votre disposition un service de billetterie. Vous pourrez y réserver des billets à tarif réduit pour de nombreuses manifestations culturelles (théâtre, expositions, concerts, cinéma…). Des invitations sont régulièrement mises à disposition. Enfin, vous trouverez également les brochures de nos partenaires. Paiement et réservation sur place uniquement.

Contact de l'ACA : http://www.univ-paris8.fr/Service-d-action-culturelle-et-artistique-ACA-1021

V. Mémo étudiant·e

A. A lire

La brochure, le guide de l'étudiant·e et… des livres de Sciences de l'éducation !

B. A faire

Activez votre compte de messagerie paris 8 sur : http://compte-numerique.univ-paris8.fr. Ce compte vous donnera accès au suivi de votre cursus (mails, notes, etc.). Le secrétariat communiquera seulement avec votre adresse mail étudiant·e. N'oubliez pas de consulter vos messages ! Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours, la vie universitaire…

Inscrivez-vous sur la plateforme Moodle Paris 8 : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/

C. Pour contacter les enseignant·e·s

Tous les enseignant·e·s sont joignables par mail. Les adresses mail figurent dans le tableau B « enseignant·e·s chercheurs-euses et leurs thématiques » et dans chaque descriptif.

VI. Présentation détaillée des enseignements (EC)

A. Présentation par semestre

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires *3 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles *(7 ECTS)*
- Sociologie de l'école *(7 ECTS)*
- Méthodologie du travail universitaire (cours mutualisées et assurés par le département Com-Fle)*(4 ECTS)*

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) *2 EC de à choisir dans un même champ de pratiques ou dans deux champs de pratiques différents / 6 ECTS*

- Accueil et scolarisation des élèves allophones : enjeux et médiations **CP1** *(3 ECTS)*
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** *(3 ECTS)*
- Approches institutionnelles. Institutions, groupes et collectifs. Quels dispositifs pour favoriser l'émergence de la singularité en situation groupale ? **CP2** *(3 ECTS)*
- Histoire de l'éducation des filles **CP2** *(3 ECTS)*
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** *(3 ECTS)*
- Discours dominants et représentations des migrant.e.s **CP4** (3 ECTS)
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** *(3 ECTS)*

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- Langue *(3 ECTS)*
- EC de préparation au stage : **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** *(3 ECTS)*

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires *2 EC obligatoires / 18 ECTS*

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation ; institutions et formes d'apprentissage *(9 ECTS)*
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective *(9 ECTS)*

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) *2 EC à choisir dans un même champ de pratiques ou dans deux champs de pratiques différents / 6 ECTS*

- Pratiques culturelles et réussite scolaire **CP1** *(3 ECTS)*
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** *(3 ECTS)*
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** *(3 ECTS)*
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** *(3 ECTS)*
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** *(3 ECTS)*
- Age & genre: articulation des rapports sociaux dans la production de la catégorie adolescente **CP2** (3ECTS)
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** *(3 ECTS)*
- Illettrisme en question **CP3** *(3 ECTS)*
- Cultures éducatives et littératies **CP4** *(3 ECTS)*
- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France **CP4** *(3 ECTS)*

UE 18 - Projet Personnel et Professionnel *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

- EC libre (3 ECTS)
- EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

B. UE de majeure Sciences de l'éducation

Chaque EC de la majeure est proposée en trois groupes, permettant ainsi aux étudiants de suivre ces enseignements dans des groupes restreints. Les trois cours se déroulent à des horaires différents afin de faciliter la présence des étudiants.

Approche disciplinaire de l'histoire des éducations

Responsable
Samuel BOUSSION

Déclinées sur les trois ans de licence, les différents EC histoire des éducations entendent, comme leur nom l'indique, s'intéresser aux différentes actions éducatives, qu'elles se déroulent au sein même de l'Institution scolaire ou bien qu'elles évoluent à ses marges, en orbite ou encore en opposition, en concurrence, voire en contre modèle. Nous nous intéressons ainsi aussi bien à l'éducation officielle dispensée selon des programmes définis au sein de la « maison école », mais aussi à toutes les autres activités moins visibles qui s'y déroulent dans les murs ou dans des espaces décalés : cour, préau, jardins scolaires, cours du soir, réunions, clubs, etc. Nous étudions aussi les croisements ou les clivages ou les rendez-vous manqués entre éducation scolaire, éducation spéciale ou spécialisée, éducation populaire, éducation nouvelle.

Au-delà des lieux et des institutions, notre réflexion porte également sur les publics éduqués : comment fluctuent au fil du temps les définitions de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse ? Quelles sont les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles qui amènent chaque époque à penser différemment de la précédente ce qu'est un « bon » ou un « mauvais » élève, un jeune dangereux ou un mineur en danger, un bon père de famille ou un parent indigne ?

Dans ce questionnement sur les « éduqués », nous explorons en particulier la constellation des « inadaptés » et des « inéducables », ces enfants et adolescents orphelins, délinquants, moralement abandonnés, handicapés, décrocheurs, qui échappent au modèle éducatif dominant, et notamment au projet scolaire de la République.

Enfin, nous nous penchons sur les éducateurs ou plus généralement ceux qui font œuvre d'éducation ou de rééducation : les instituteurs et professeurs bien entendu, dont ceux parmi eux qui se disent « spécialisés », mais aussi d'autres figures qui font entendre leur propre voix sur ces questions éducatives gagnant ainsi le statut d'experts : médecins, médecins psychiatres, psychologues, juges, éducateurs, rééducateurs, religieux et religieuses…

HISTOIRE DES EDUCATIONS : HISTOIRE DE LA MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIE XIX^{E}-XX^{E} SIECLES

UE13-EC1 (7ECTS)

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN – GROUPE 1

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN – GROUPE 2

SAMUEL BOUSSION – GROUPE 3

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Le cours sera l'occasion d'aborder des acteurs et des lieux d'une spécialité nouvelle, la psychiatrie de l'enfant et d'aborder les nombreuses ramifications avec le secteur de l'intervention psycho-sociale. On s'intéressera aussi bien à des institutions d'accueil de l'enfant et de l'adolescent qu'aux débats liés aux conceptions du développement de l'enfant depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Il sera mis l'accent sur la construction des savoirs psys dans la compréhension de l'enfant et de l'adolescent et à partir d'une approche historique.

MODALITE DE VALIDATION

Exposé oral en cours de semestre et examen en présentiel

BIBLIOGRAPHIE

BOUSSION S. et COFFIN J.-C. (dir.) (2016), « Le psychiatre, l'enfant et l'État », n° spécial de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière,* n° 18.

« La psychiatrie de l'enfant dans la France des années 1950 » (2010), *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n°12, p. 65-86.

OHAYON A. (1999), *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France 1919-1969*, La découverte.

« Les sciences du psychisme et l'enfance irrégulière » (2004), n° spécial de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n° 6.

PROFILS DES ENSEIGNANTS

Historiens, maîtres de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ÉLECTRONIQUES

samuel.boussion@univ-paris8.fr

jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

PERMANENCE Sur rendez-vous

Approche disciplinaire de la sociologie de l'éducation

Responsable

Bertrand Gaey

Dans les enseignements de sociologie proposés au cours des trois années de licence, il s'agit moins de présenter aux étudiants les contenus d'une discipline académique que la spécificité du regard que la sociologie conduit à porter sur l'éducation. Le point de vue sociologique invite en effet à « regarder autrement » des réalités sociales pourtant familières : l'école, les élèves, les enseignants, les apprentissages scolaires, la jeunesse mais aussi d'autres formes d'apprentissages plus implicites comme apprendre à parler, à se tenir, à être une fille ou un garçon, etc.

La sociologie de l'éducation est entendue ici dans son acception large, dépassant les frontières de l'institution scolaire.

Les enseignements de sociologie se donnent ainsi pour objectif de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système éducatif et ses agents mais aussi sur les processus de socialisation et leurs enjeux. Il s'agira également de leur apprendre de manière progressive, tout au long des trois ans à :

- lire la sociologie de l'éducation et se constituer une culture sociologique,
- comprendre les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent ce champ disciplinaire,
- appréhender les outils du sociologue : enquêtes statistiques, ethnographiques, observations, entretiens, etc.,
- objectiver, c'est-à-dire mettre à distance le sens commun et les discours médiatiques sur l'éducation et la jeunesse.

SOCIOLOGIE DE L'ÉCOLE

UE13-EC2 (7ECTS)

CINTIA INDARRAMENDI – GROUPE 1
Diane GIRIN - Groupe 02
Diane GIRIN - Groupe 03

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Les sociologues construisent l'École comme objet de recherche en étudiant comment cette institution est traversée par des phénomènes qui existent aussi dans les autres domaines de la société : inégalités, relations entre générations, etc. Cette approche commune se traduit de différentes manières selon les auteurs et les courants de pensée, avec leurs conceptions de la société, leurs concepts et leurs méthodes, ce qui conduit à des débats, voire à des oppositions.

Ce cours vise d'abord à faire connaitre les principaux courants sociologiques qui étudient l'École. Il a également pour objectif de comprendre leurs articulations et leurs oppositions, ainsi que l'évolution des débats et des manières d'appréhender les changements de l'institution scolaire.

Plus spécifiquement, la question des inégalités scolaires sera privilégiée dans l'EC car elle a été beaucoup travaillée par diverses approches sociologiques, et permet donc d'explorer les riches débats qu'elle a occasionnés.

Dans le cours de Cintia Indarramendi seront abordés plus particulièrement les rapports entre théorie sociologique et politiques éducatives : quelles sont les articulations entre l'évolution des manières d'étudier sociologiquement les inégalités éducatives et la conception des politiques éducatives pour lutter contre ces inégalités ?

Dans le cours de Benjamin BRENDU GONZALES sera abordée plus particulièrement la place accordée par différentes traditions sociologiques à l'origine sociale et aux pratiques enseignantes dans les rapports inégaux que les élèves développent aux apprentissages scolaires et à la culture légitime.

MODALITE DE VALIDATION

Groupe 1 : un exposé intermédiaire et un devoir final sur table

Groupe 2 & 3 :

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. (1970), *La reproduction*, Paris, Les éditions de Minuit.

DURU-BELLAT M. (2002), *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris, PUF.

LAHIRE B. (1993), *Culture écrite et inégalités scolaires*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

ROCHEX J.-Y. et CRINON J. (dir.) (2011), *La construction des inégalités scolaires au cœur des pratiques et dispositifs d'enseignement*, Rennes, PUR.

SIROTA R. (1988), *L'école primaire au quotidien*, Paris, PUF.

PROFILS DES ENSEIGNANT.E.S

Cintia Indarramendi, maitre de conférences en Sciences de l'Education. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

Benjamin BRENDU GONZALES - doctorant à Sciences Po (Observatoire Sociologique du Changement).

ADRESSES ÉLECTRONIQUES

cindarramendi@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez vous

Méthodologie du travail universitaire

Responsable
Delphine LEROY

Se repérer et se mouvoir dans l'environnement que constitue l'Université n'est pas toujours chose aisée. Peu à peu la formation tend à une autonomisation du sujet apprenant, ce qui requiert de sa part une appropriation des attentes. Ces démarches de transformation peuvent s'appuyer sur des outils et des techniques (numériques ou non) que ces cours proposent de visiter.

Il s'agira donc d'identifier et de recourir à différents usages requis dans la formation académique, ainsi que de découvrir des aides et appuis permettant d'y accéder plus facilement (tel le « Projet Voltaire » en orthographe). Les cours de Méthodologie (dits MEEO) visent à accompagner les étudiants dans le renforcement de leurs compétences écrites et/ou orales en langue française, mais également à travers d'autres aspects méthodologiques et pragmatiques du travail universitaire, soumis à un ensemble de règles et de normes de présentation (bibliographie, etc.).

Si l'apport de connaissances et de savoirs est essentiel dans une formation, les démarches d'appropriation et de restitution constituent des éléments clés de réussite pour les étudiants. Aider à se familiariser avec les attentes implicites de la formation et répertorier les moyens d'y répondre constituent des enjeux importants ; le sens donné à son parcours et à ses perspectives le sont également. A ce titre une collaboration avec le SCUIO-IP est mise ponctuellement en place et une journée d'échanges avec des professionnels de différents champs des Sciences de l'éducation sera organisée : la « Journée Avenirs ».

Une connaissance du cadre institutionnel, de ses ressources (bibliothèque, centre d'orientation et d'information etc.) contribuera à aider chacun vers la réalisation de ses projets de formation.
En Licence 3, cette formation est dispensée par le département Communication/Français Langue Étrangère, les inscriptions s'y effectuent directement.

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

UE13-EC3 (4 ECTS)

Maria-Isabel DOS SANTOS, Stavroula KATSIKI , Delphine LEROY, Boris SAUTEREAU, Pascale Prax-Dubois, Radija TAOURIT et Léonore ZYLBERBERG.

Semestre 5

Un EC au choix dans la liste (cours assurés par les enseignant.e.s du département COM-FLE).

Descriptifs

Compréhension et analyse de texte- DE0ZEM18

Maria-Isabel DOS SANTOS, lundi 12h-15h

On s'attachera à approfondir les méthodes visant à une meilleure compréhension des documents écrits au travers d'activités d'identification, de repérage et d'analyse de textes de nature différente :
- paratexte ; composition ; plan ; liens logiques
- idées et thèses principales
- champs lexicaux
- arguments

Méthodologie :
→ analyser et comprendre différents types de documents
→ répondre à des questions sur un texte ; reformulation du sens
→ mettre en relation des données repérées dans le document

Supports :
→ articles de presse ; essais ; documents iconographiques...

Le but de cet EC est d'acquérir une certaine compétence liée à l'approche de textes de nature diverse et abordant différents thèmes.

MODALITES DE VALIDATION : présence en cours et contrôle continu (2 travaux sur table ; travaux maison).

Expression, reformulation, syntaxe DE0ZEM63

Radija TAOURIT, lundi 15h-18h

Cet E.C. s'adresse aux étudiants francophones qui souhaitent travailler sur le continuum lecture-écriture. En effet, l'objectif de cet enseignement est double :
réconcilier les étudiants – à travers la reformulation – avec l'activité de lecture en tant que (re)construction de sens ;
les amener à prendre une certaine distance par rapport à leurs automatismes en langue française écrite et à les conduire à une conscientisation des règles de fonctionnement de la langue en question.
Pour ce faire, le programme sera construit autour des besoins des étudiants. Plus précisément, à la suite d'un diagnostic, nous retiendrons tout d'abord un ensemble de structures syntaxiques du français qui devront être reprises et retravaillées tout au long du semestre. Le lien entre la lecture-écriture sera ensuite opéré grâce à un corpus de textes variés, en relation avec les intérêts personnels et estudiantins du public de ce cours. Avant de repérer et de conceptualiser les différentes structures syntaxiques retenues au préalable, nous opterons pour une étape d'accès au sens et de reconstruction du sens du/des texte(s). Ce travail permettra aux étudiants de se positionner en tant que (re)interprètes (mais aussi en tant que (re)constructeurs) du propos des auteurs des textes étudiés. C'est ainsi que le lien entre lecture-écriture sera assuré. En effet, les étudiants seront invités par la suite à intégrer dans leurs productions écrites l'ensemble des faits de langue repérés au préalable au sein des textes. Enfin, un retour circonstancié en classe sur les textes produits par les étudiants leur permettra d'ancrer de manière plus pérenne les faits étudiés dans leur « conscience de lecteur(s)-scripteur(s) ».

Syntaxe avancée, écriture et réécriture - DE0ZEM47

Léonore ZYLBERBERG, mardi 9h-12h

Ce cours se donne pour objectif d'aider les étudiant.e.s à enrichir leurs écrits, à travers la lecture et l'analyse de textes littéraires et la pratique régulière de jeux d'écriture. Des points de grammaire viendront ponctuer les séances.
Trois travaux d'écriture, dans lesquels chacun.e sera invité.e à parler de soi, questionner son identité, son rapport à autrui, et interroger son lien avec la langue française, sont attendus au cours du semestre.
Pour chaque devoir, un important travail de réécriture sera demandé.

Littérature de l'exil et écriture académique- DE0ZEM56

Stavroula KATSIKI, mercredi 12h-15h

À travers l'étude de textes littéraires contemporains, réalisés par des écrivain-e-s d'origine étrangère (allemande, argentine, canadienne, chinoise, espagnole, grecque, hongroise, iranienne, japonaise, vietnamienne, etc.), qui ont fait le choix d'écrire dans une langue autre que la leur, c'est-à-dire en français, l'objectif de cet enseignement est double : découvrir la littérature française actuelle, telle qu'elle est enrichie par l'apport de ces auteur-e-s polyglottes venu-e-s d'ailleurs, et entreprendre un travail de perfectionnement de l'écrit, notamment universitaire, tout en menant une réflexion sur la langue française et le plurilinguisme.

MODALITES DE VALIDATION :

Exposé et dossier autour d'une œuvre francophone d'un-e écrivain-e exilé-e à Paris.

Remédiation en grammaire et orthographe- DE0ZEM88

Boris SAUTEREAU, mercredi 15h-18h

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant une certaine aisance à l'oral mais qui rencontrent des difficultés à écrire un texte correct. A l'université, il est attendu des étudiants qu'ils produisent un texte respectant les normes de l'orthographe et un registre formel. .

À partir de VOS erreurs, nous essayerons de comprendre pourquoi telle formulation est inexacte. Nous travaillerons sur les stratégies pour y remédier. Il ne s'agit pas d'un cours magistral. La participation active personnelle au cours est indispensable si vous souhaitez corriger vos erreurs.

MODALITES DE VALIDATION : Contrôle continu : exercices de production écrite, de reformulation, de relecture et d'auto-correction (4 notes au minimum. Si vous rendez plus d'exercices, les 4 meilleures notes seront retenues).

Lire et débattre de textes. Genre et migrations : approches croisées DE0ZEM66

Delphine LEROY, jeudi 12h-15h

L'objectif de cet EC est de sensibiliser les étudiant.e.s aux spécificités des textes en Sciences Humaines et Sociales (SHS). En se familiarisant peu à peu à des lectures variées (première partie du cours), un travail sur la compréhension et l'argumentation orale, à partir des textes proposés, fondera le dispositif du cours, dans sa deuxième partie.

Il s'agira de manière impliquante pour chacun·e, et parfois ludique de dégager la problématique, de repérer les hypothèses, de reconnaître la construction argumentative. Il sera question également de distinguer les arguments des exemples, de les mettre collectivement en discussion, puis en perspective avec d'autres auteur.e.s ou courants. Le choix des textes se focalisera sur la question du genre et des migrations.

Une attention particulière sera portée aux manières d'écrire ou de rendre compte de travaux de recherche.

MODALITES DE VALIDATION : présence active et impliquée : exposés, compte-rendu et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse finalisera la validation

BIBLIOGRAPHIE sommaire : Les étudiant.e.s peuvent se référer par exemple aux extraits d'ouvrages accessibles gratuitement en ligne : http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/index.php

---

Diversité linguistique et francophonie : Compréhension orale/écrite et création de textes multimodaux DE0ZEM03

Pascale PRAX-DUBOIS, jeudi 15h-18h

Cet E.C. a pour objectif de s'approprier progressivement la langue académique en questionnant les normes et variations langagières et en mobilisant de nouveaux savoirs et savoir-faire translangagiers et transculturels.

Pour ce faire, nous mènerons en premier lieu une réflexion autour a) des différentes définitions de la francophonie, b) des idéologies qui les sous-tendent et c) des catégorisations ainsi générées. Nous explorerons notamment la dimension linguistique de ces processus en croisant l'analyse du discours politico-médiatique avec celle d'extraits d'œuvres littéraires tout en nous appuyant sur les attentes et savoirs des étudiant.e.s. Cela nous donnera l'occasion d'étudier les concepts de langage, langue et variation et de nous intéresser à la créativité langagière caractérisant les écrits plurilingues à appréhender en tant que leviers de transformation sociale.
Ces phénomènes seront observés dans une perspective globale, aussi bien dans les territoires appartenant, à différents degrés, à la communauté internationale francophone qu'en France hexagonale où l'on peine parfois à se percevoir soi-même plurilingue. Des exercices de création de textes multimodaux favoriseront ce retour critique sur la légitimation des pratiques langagières.

MODALITES DE VALIDATION :
participation active aux cours
productions écrites accompagnées
synthèse réflexive (présentation libre)

Découvrir et enseigner la littérature de jeunesse- DE0ZEM01

Léonore ZYLBERBERG, vendredi 9h-12h

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de travailler avec des enfants et des adolescents (futurs professeurs des écoles ou du second degré, documentalistes, bibliothécaires, animateurs, éducateurs…), mais aussi à toutes celles et ceux qui conservent un souvenir ému des lectures de leur enfance. Il sera l'occasion pour les étudiants d'améliorer leur maitrise de l'expression écrite et orale.
Nous nous intéresserons aux spécificités et à la richesse de ces œuvres multiples que l'on range derrière l'étiquette « littérature jeunesse » (abécédaires, imagiers, pop-up, albums illustrés, contes populaires, livres documentaires, romans pour adolescents, bandes dessinées jeunesse) et nous pencherons en particulier sur le lien qu'entretiennent texte et image. Nous envisagerons ces œuvres selon plusieurs approches : chronologique, comparative, stylistique mais aussi psychanalytique.
Seront abordés les savoir-faire suivants :
lire, écouter et analyser des études historiques, sociologiques, ethnographiques de manière à en tirer les informations essentielles ;
rechercher, organiser et hiérarchiser des informations en vue de la réalisation d'un dossier ;
analyser divers types de documents (en articulant en particulier analyse de texte/analyse d'images) ;
justifier son point de vue ;
s'exercer à la lecture à voix haute ;

MODALITES DE VALIDATION :
deux travaux d'écriture (l'un des deux s'accompagnera d'une lecture à voix haute) ;
un ou deux contrôles de connaissances sur les œuvres et les thématiques étudiées ;
un dossier sur un album ou un roman de littérature de jeunesse. Ce projet s'accompagnera d'un travail de mise en voix.
Plusieurs rencontres avec des intervenant.e.s extérieur.e.s (professeur.e des écoles, bibliothécaire) sont prévues au cours du semestre.

Argumentation DE0ZEM26

Boris SAUTEREAU, samedi 9h-12h

Ce cours a pour objectif de vous aider à réaliser les travaux qui vous sont demandés dans votre cursus principal.
Il permet de voir ou revoir les principaux types d'exercices demandés dans les études universitaires :

dissertation, synthèse de documents, fiche de lecture, mémoire ou dossier, exposé oral. Il s'adresse à des étudiants francophones qui ont besoin de revoir la méthode propre à ces exercices, ainsi qu'à des étudiants non francophones ayant déjà une bonne maîtrise de la langue française, qui ne sont pas habitués aux exigences de l'université française.
Des points de grammaire pourront être revus en fonction des difficultés des étudiants, notamment l'accord des participes passés et l'utilisation des connecteurs.
Un travail régulier est nécessaire car seule la pratique peut permettre de faire des progrès

MODALITES DE VALIDATION : Des exercices sont proposés régulièrement. Un minimum de 2 notes est exigé. La dissertation du partiel sera rendue avec des conseils pour l'améliorer. Cette deuxième version corrigée servira de travail final.

PROFIL DES ENSEIGNANT.E.S ET ADRESSES ELECTRONIQUES

Maria-Isabel DOS SANTOS est PRAG, rattachée au département Com-FLE, maria-isabel.dos-santos@univ-paris8.fr
Stavroula KATSIKI est MCF en Sciences du langage, rattachée au département Com-FLE, stavroula.katsiki@univ-paris8.fr
Delphine LEROY est MCF en Sciences de l'Éducation, rattachée au département Com-FLE, delphine.leroy05@univ-paris8.fr
Pascale PRAX -DUBOIS est MCF en Sciences de l'Éducation, rattachée au département Com-FLE, pascale.prax-dubois@univ-paris8.fr
Boris SAUTEREAU est PRCE, docteur en lettres, rattaché au département Com-FLE, boris.sautereau02@univ-paris8.fr
Radija TAOURIT est PRCE, rattachée au département Com-FLE, radija.taourit02@univ-paris8.fr
Léonore ZYLBERBERG est PRCE, rattachée au département Com-FLE, leonore.zylberberg@univ-paris8.fr

PERMANENCES

Sur rendez-vous

Approche disciplinaire de l'anthropologie et la philosophie de l'éducation

Responsables

Valentin SCHAEPELYNCK / Gladys CHICHARRO

L'objet de cet approfondissement disciplinaire est d'aborder les questions d'éducation à partir des apports conjoints de la philosophie et de l'anthropologie. Chaque année de L1, L2 et L3 propose ainsi de mettre au travail un ensemble de thématiques dans le cadre de binômes disciplinaires articulant ces deux approches. Il s'agira d'apprendre à problématiser et conceptualiser des notions communes comme celles d'enfance, d'éthique ou d'apprentissage, en faisant appel à des références issues des champs philosophiques (de Jean-Jacques Rousseau à Paul Ricœur, de Nietzche à Georges Lapassade...) et anthropologiques (de Marcel Mauss à Lave et Wenger, de Van Gennep à Suzanne Lallemand, par exemple...). On se basera non seulement sur des textes et documents écrits, mais aussi sur des images et des documentaires vidéo.

La mise en rapport des deux disciplines est celle de deux modes de conceptualisation, l'un qui s'appuie en grande partie sur un travail d'écriture et de lecture de textes, et l'autre, qui s'appuie sur un travail de terrain et d'observation. Faire des questions d'éducation un problème pour la philosophie, c'est entrer dans un rapport critique aux notions auxquelles tout travail d'éducation, qu'il soit professionnel ou non, doit se confronter. Apprendre à entendre les diverses variations de sens que prennent des expressions comme « âges de la vie », « enfance » ou « famille » selon différentes approches philosophiques, c'est apprendre à entendre que de telles notions demandent à être problématisées et ne peuvent être prises pour argent comptant. Les travaux des anthropologues, quant à eux, montrent comment ces différences, dans l'espace et le temps, se matérialisent et s'observent dans des pratiques, des institutions, des cultures, des normativités et des formes symboliques différentes selon les temps et les lieux. Nos pratiques et institutions éducatives « occidentales » peuvent dès lors nous apparaître comme traversées par des tensions, des valeurs et des normes qu'il est possible de mettre en discussion, comme les débats publics récurrents autour de l'école et des repères éducatifs ne manquent pas de nous le rappeler.

On pourra aussi observer entre les deux types d'approches de frappantes convergences, ainsi que l'anthropologue Tim Ingold le propose, lorsqu'il affirme que l'anthropologie est en réalité une autre manière de faire de la philosophie, non seulement avec des concepts, mais aussi avec les pierres, le climat, les choses et les gens

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : POLITIQUE DE L'EDUCATION ; INSTITUTIONS ET FORMES D'APPRENTISSAGE

UE16-EC1 (9 ECTS)

GLADYS CHICHARRO/VALENTIN SCHAEPELYNCK – GROUPE 1

FAOUZIA BELHACHEMI/Sameh Dellai – GROUPE 2 FAOUZIA BELHACHEMI/MEJ HILBOLD – GROUPE 3

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Les formes d'apprentissage supposent la mise en œuvre de normes et de valeurs, et en ce sens, sont porteuses d'une dimension politique. Leur diversité renvoie à celle des pratiques éducatives, qui se concrétisent dans des contextes historiques, géographiques, institutionnels (familles, écoles...) et symboliques qu'il est important de pouvoir observer, décrire et conceptualiser. Ces pratiques indiquent des espaces de pensée, des cultures et des organisations sociales différentes et singulières. Elles se retrouvent aussi au cœur de multiples discussions, désaccords, voire polémiques, lorsque les sociétés s'interrogent sur le modèle éducatif qu'il convient d'adopter. La philosophie comme l'anthropologie permettent d'élaborer des outils pour essayer de comprendre les enjeux sociaux et symboliques de tels débats.

MODALITES DE VALIDATION

Un exposé oral et un travail écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera proposée au début du cours.

PROFIL DES ENSEIGNANTS ET ADRESSE ELECTRONIQUES

Gladys Chicharro-Saito, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Anthropologue spécialiste de la Chine.

Ses recherches portent sur la génération des « enfants uniques » dans la Chine urbaine, la transmission familiale et scolaire, la culture enfantine et adolescente, l'évolution des structures de parentés, les nouvelles technologies et écritures numériques. gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr

Valentin Schaepelynck, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation.

Ses recherches portent sur l'analyse institutionnelle, les problématisations philosophiques de l'éducation, les pédagogies nouvelles, les critiques de l'institution psychiatrique, la sociohistoire des dispositifs et des pratiques pédagogiques. valentin.skaplink@gmail.com

Faouzia Belhacemi, Maîtresse de conférences en anthropologie à Paris 8.

Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, apprentissages, savoirs et savoir-faire, construction des identités fbelhachemi@univ-paris8.fr

Mej Hilbold, est maîtresse de conférences en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur la professionnalisation du secteur de la petite enfance et les enjeux identitaires au travail.

mej.hilbold02@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

Approche disciplinaire de la psychologie et psychanalyse de l'éducation

Responsables
Florent GABARRON

Cet approfondissement disciplinaire propose aux étudiants d'aborder les questions éducatives à partir d'apports théoriques et cliniques issus de la psychologie d'une part et de la psychanalyse d'autre part, en prenant en considération les dimensions subjectives et affectives mobilisées dans les apprentissages et dans la relation éducative.

Comment la psychologie et la psychanalyse, chacune de leur côté, abordent les enjeux essentiels de la construction subjective de l'enfance, l'adolescence, et l'âge adulte à l'œuvre dans l'éducation (au sens large : éducatif, socio-éducatif, travail social, soin, etc.) : du rapport au savoir et à la connaissance en passant par toute une série de dimensions qui y sont liées telles que l'apprentissage, les postures éducatives, le partenariat, etc.

Que résulte-t-il pour les sciences de l'éducation comme pour les pratiques éducatives (au sens large: enseignants, éducateurs, formateurs, etc.) et la formation des professionnels, de la prise en compte des phénomènes mis en relief par la psychologie culturelle et du développement ainsi que de la prise en compte de l'inconscient au sens de la psychanalyse ?

Les enseignements sont organisés autour de trois grandes thématiques :

- En 1ère année de Licence (L1), les EC familiarisent les étudiants aux « *approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent »,* leurs spécificités, leurs convergences, leurs différences.
- La deuxième année de Licence (L2) propose un enseignement sous la forme d' « atelier-séminaires » centrés sur la lecture et le travail de textes, l'analyse de films ou de documents relatant des expériences éducatives ou formatives qui permettent de discuter « *la dimension du sujet dans l'acte éducatif ».*
- Enfin, la troisième année de Licence (L3) propose aux étudiants de choisir un enseignement parmi ceux programmés leur permettant d'approfondir le lien entre *« savoir, connaissance et construction subjective* » à partir d'un aspect plus particulier de ces approches disciplinaires.

APPROCHES PSYCHOLOGIQUE / PSYCHANALYTIQUE DE L'ÉDUCATION : SAVOIR, CONNAISSANCE ET CONSTRUCTION SUBJECTIVE

UE16-EC2 (9 ECTS)

François LE CLERE– GROUPE 1 *(Désir d'apprendre, décrochage et transmission)*
FLORENT GABARRON – GROUPE 2 *(Interdit de penser, peur d'apprendre et désir de savoir)*
CHRISTINE BOUISSOU – GROUPE 3 *(Développement, trajectoires, milieux)*

SEMESTRE 6

GROUPE AU CHOIX

GROUPE 1

DESCRIPTIF

Ce cours aborde la question du passage de l'enfance au monde adulte et les processus en jeu dans cette transition, qui est l'adolescence, dans notre culture. Dans une perspective psychanalytique, cet enseignement se propose d'aborder la complexité de la traversée adolescence lorsqu'elle est frappée d'épreuves : celle d'une traversée réelle, comme dans le cas d'une migration ; celle d'une rupture scolaire... A travers ces figures de la "mésinscription" (Gaillard, 2011; Henri, 2013), nous chercherons à discuter la manière dont se construit le lien éducatif, la question du désir et du savoir.

MODALITES DE VALIDATION

1ère session : Une fiche de lecture d'un des textes proposés pendant le cours et devoir sur table.
2ème session : Un dossier comprenant : la fiche de lecture et un écrit individuel qui répondra à la consigne donnée.

BIBLIOGRAPHIE

FREUD S. (1905). Trois essais sur la théorie sexuelle. Paris : Gallimard, 1987.
FREUD S. (1914). Sur la psychologie du lycéens (p. 227-231). Résultats ,idées, problèmes I. Paris : PUF, 1984.
MENÈS M. (2012). L'enfant et le savoir. D'où vient le désir d'apprendre ? Paris : Le Seuil.
RASSIAL J.-J. (dir). (2000). Sortir : l'opération adolescente. Ramonville-Saint-Agne : Érès.

GROUPE 2

DESCRIPTIF

Si la soif de savoir apparaît communément comme étant l'essence même du développement personnel, être curieux, se questionner et se laisser questionner, penser et penser indépendamment, apprendre, ne se présentent pas comme un long fleuve tranquille où l'intelligence aurait les mains libres permettant à tous à chacun de se former, et de se transformer, de se construire. Il s'agira certes de saisir ce plaisir voire cette jubilation de connaître des choses nouvelles, d'acquérir des nouveaux savoirs, d'apprendre, mais aussi la diversité des obstacles et des ratés dans les processus que cela implique et les enjeux subjectifs qui en découlent, montrant qu'échouer peut comporter paradoxalement certains « avantages ». Ainsi se dégagent des notions telles que empêchement de penser, interdit de penser, abandon de pensée et auto-aliénation, inhibition intellectuelle, incuriosité, angoisse d'apprendre… sur lesquelles nous nous arrêterons. Nous insisterons à ce niveau sur la dimension identitaire (enjeux identificatoires, projet identificatoire, problématique narcissique) que cette aventure vers la connaissance convoque.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème session : Un journal d'apprentissage à tenir durant le semestre et dont les modalités seront explicitées au premier cours et un devoir sur table en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

AULAGNIER P. (1986), « Le droit au secret, condition pour pouvoir penser », in *Un interprète en quête de sens*, Paris, Ramsay.
AULAGNIER P. (1984), *L'apprenti-Historien et le maître sorcier*, Paris, PUF (Extraits qui seront précisés).
BOIMARE S. (2009), *L'enfant et la peur d'apprendre,* Paris, Dunod.
CIFALI M. (1994), *Le lien éducatif*, Paris, PUF.
HATCHUEL F. (2007), *Savoir, apprendre, transmettre*, La Découverte-Poche.
MIJOLLA-MELLOR de S. (1992), *Le plaisir de pensée*, Paris, PUF.
OURY F., OURY J. et POCHET C. (1997), *L'année dernière, j'étais mort*, Matrice-Champ social.

GROUPE 3

DESCRIPTIF

Les questions d'apprentissage et de développement tout au long de la vie seront abordées, pour mettre en évidence les questions de continuité ou de changement dans les trajectoires des personnes. L'objectif est de construire ou de consolider des repères sur les grandes questions de développement et de formation (intelligences, sensibilités, projets et stratégies, compétences, outils, épreuves, travail).
La question du genre sera intégrée à la réflexion - construction des différences ou des spécificités - et nous engagerons une réflexion sur la notion de milieu, de transmission et de médiation.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème session : un travail sur table visant à élaborer une synthèse du cours.

BIBLIOGRAPHIE

GUIONNET C., Sexe et genre, Encyclopædia Universalis [http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/sexe-et-genre/]
MIALARET G. (2011), *Psychologie de l'éducation,* Presses Universitaires de France.
NUSSBAUM M. (2008), *Femmes et développement humain. L'approche des capabilités*, Ed des femmes.
TAP P. (1988), *La société Pygmalion. Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod.

PROFIL DES ENSEIGNANTS ET ADRESSES ELECTRONIQUES

Groupe 1 :
- ***Ilaria PIRONE***, maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT Paris 8, équipe Clinique de l'éducation et de la formation – approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle (CLEF-apsi) ilaria.pirone@univ-paris8.fr

Groupe 2:
Florent GABARRON – enseignant chercheur en sciences de l'éducation, Laboratoire Expérice
Florent.gabarron-garcia@univ-paris8.fr

Groupe 3 :
Christine Bouissou, enseignant chercheur, sciences de l'éducation et psychologie, Département SE, Équipe Circeft.
christine.bouissou@univ-paris.fr

PERMANENCE : SUR RENDEZ-VOUS

C. UE Repérages dans les champs de pratiques

Dans les UE « Repérages dans les champs de pratiques » proposées en L3, les étudiants doivent choisir deux EC par semestre. Ce choix doit être fait parmi les EC proposés dans ces UE, et qui couvrent différents champs de pratiques préfigurés dès la L1 dans les UE « Découverte ou approfondissement disciplinaire ».

Il existe 4 champs de pratiques (les descriptifs de ces champs de pratiques se trouvent aux pages suivantes).

- CP1 « École et enseignement » p. 52
- CP2 « Éducation, action sociale et soin » p. 63
- CP3 « Intervention sociale, formation et éducation numérique » p. 70
- CP4 « Formation linguistique et culturelle des migrants » (proposé seulement à partir de la L3) p. 74

En L3, les étudiants doivent choisir **deux EC par semestre dans un même champ de pratiques ou dans deux champs de pratiques différents**.

École et enseignement (CP1)

Responsable

Nada CHAAR

L'École constitue l'un des principaux domaines de la recherche en Sciences de l'éducation. Elle est aussi un débouché professionnel très important pour les étudiants qui y suivent un cursus de licence.

Les EC du champ « École et enseignement » témoignent de la diversité des approches actuellement mobilisées par les chercheurs et permettent une identification des enjeux contemporains de la scolarisation rapportés à la production socio-historique de l'institution scolaire. L'École est un espace de socialisation et d'apprentissage pour l'enfant qui devient élève. Elle est aussi l'espace dans lequel des professionnels mettent en œuvre des pratiques elles-mêmes sans cesse remises en cause par les réalités changeantes des populations d'élèves comme des politiques éducatives qui se succèdent. Enjeu politique, l'École est tout particulièrement en France une institution dont il est attendu qu'elle forme les nouvelles générations en réponse à des demandes sociales souvent contradictoires. C'est ainsi que s'il est attendu que soit réalisée une adaptation des jeunes au marché de l'emploi, qui lui-même évolue rapidement, il est également demandé que soit transmis un savoir non instrumental ayant une valeur en lui-même et l'esprit critique d'un citoyen libre de ses choix.

Ces tensions, voire ces contradictions, traversent des pratiques et des dispositifs d'enseignement dont les acteurs sont de moins en moins assurés de la pérennité. Quelles que soient ces transformations, des problématiques récurrentes continuent à mobiliser la recherche. Il en va ainsi des relations Ecole/famille, de la production des inégalités scolaires et des rapports de celles-ci avec les inégalités sociales. Le champ de pratiques « École et enseignement » offre donc aux étudiants les outils pour élaborer leur propre réflexion sur les transformations en cours et pour comprendre les permanences du champ scolaire.

Outre la profession enseignante et ses nombreuses déclinaisons (maternelle, élémentaire, collège, lycées... enseignement spécialisé, documentation, direction d'école, conseil pédagogique, coordination de Réseau d'éducation prioritaire et autres missions « nouvelles »), le secteur professionnel scolaire et périscolaire est un vaste ensemble qui comprend aussi : les chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, assistants d'éducation, animateurs périscolaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents techniques, comptables et administratifs... L'obtention de la licence de Sciences de l'éducation et les connaissances théoriques et réflexives auxquelles elle forme dans ce champ de pratiques permettent en particulier de se préparer aux métiers de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation. Le parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est pensé dans cette perspective.

Ainsi, ce parcours inclut, dès la licence 1, et parallèlement aux EC assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation, des enseignements dispensés en vue de préparer plus spécifiquement les étudiants à la suite de leur cursus, notamment dans le cadre des masters MEEF. Ces enseignements sont pris en charge par des enseignants de l'ESPE de Créteil. En outre, les étudiants devront réaliser en licence 2 et en licence 3 un stage d'observation dans un établissement scolaire ou une structure périscolaire, où le regard du stagiaire sera guidé par la problématique de l'un des enseignements du champ : la « note de stage » sera réalisée en lien avec cet EC. Tant par les contenus des EC que par cette logique pré-professionnalisante, ce parcours est donc pensé comme une sensibilisation au métier nécessaire avant l'entrée en formation d'enseignant.

Les EC de ce champ de pratiques interrogent les phénomènes scolaires à l'appui d'une diversité de problématiques qui sont en phase avec les recherches actuelles en Sciences de l'éducation : ils préparent donc aussi les étudiants à l'entrée en Master Recherche.

Scolarisation des élèves allophones : enjeux et médiations.

PASCALE PRAX-DUBOIS **CP1 (3ECTS)**

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Ce cours abordera de manière critique les thématiques qui traversent le champ de la scolarisation des élèves dits allophones. Dans un premier temps nous croiserons les instructions officielles de l'Éducation Nationale et les directives européennes en matière d'enseignement/apprentissage des langues pour mieux comprendre le cadre dans lequel s'inscrit aujourd'hui l'enseignement du FLE/FLS aux élèves dits allophones nouvellement arrivés en France. Nous questionnerons alors le rapport à l'altérité et à la norme qui sous-tend ce cadre institutionnel en comparant le système éducatif français à d'autres systèmes éducatifs dans le monde.

Après avoir ainsi étudié les enjeux sociohistoriques et sociopolitiques de l'accueil et de la scolarisation de ces élèves « à besoins éducatifs particuliers », nous analyserons aussi bien les stratégies pédagogiques développées par les enseignants exerçant en Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) que les stratégies d'appropriation des langues et de leur variation par les élèves accueillis dans ces dispositifs. Ces observations et analyses devraient nous permettre de réfléchir sur les processus de médiation en jeu en contexte transculturel et de porter un nouveau regard sur la réussite scolaire des élèves scolarisés en réseaux d'éducation prioritaire. Seront ici privilégiées les approches réflexives autobiographiques favorisant la valorisation et le développement des pratiques multilittéraciques des élèves plurilingues.

MODALITES DE VALIDATION

Participation active et régulière aux cours, à l'oral (chat, forum, le cas échéant) comme à l'écrit (analyses et exposés). Prévoir un compte-rendu sur des observations de séances en UPE2A.

BIBLIOGRAPHIE

Auger N., 2020, « Allophone » : trajectoires d'une catégorie aux prises avec la notion d'expertise » in Revue Tranel 70, p. 23-41

Bertucci M., 2013, « la diversité linguistique et culturelle a l'école de la périphérie : de facteur de ségrégation à instrument de l'inégalité des chances ? », dans Lieux de ségrégation sociale et urbaine : tensions linguistiques et didactiques, Glottopol Revue de Sociolinguistique en ligne. http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_21/gpl21_06bertucci.pdf

Blondeau N., Allouache F., Salvadori E, 2012, Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission (Partie I) ; Les Autobiographies Langagières pour la re/construction de son propre parcours (Partie II). Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles., Jul 2012, Paris. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798268

Bourdieu P. & Passeron J. C., 1970, La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement, Editions de Minuit, Paris.

Hélot C.,2011, "Raconte-moi ta langue", in Apprendre et aimer apprendre, Le Furet n° 64, p. 25-27

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Pascale PRAX- DUBOIS *est maitresse de conférences en sciences de l'éducation* **,** Ses recherches portent principalement sur les mobilités transnationales, les politiques linguistiques, les processus rhizomatiques, le concept de créolisation et les pédagogies plurilingues issues des approches critiques.

ADRESSE ÉLECTRONIQUES

pascale.prax-dubois@univ-paris8.fr

PERMANENCE: Sur rendez-vous

APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES RAPPORTS ENTRE ECOLE ET FAMILLES

CP1 (3ECTS)

Axel BOUARD

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Cet enseignement se propose de contribuer à la réflexion des futurs professionnels de l'éducation, tout particulièrement des futurs enseignants ou CPE. La première partie de L'EC vise à familiariser les étudiants avec l'histoire des rapports entre école et familles, à les initier à l'analyse critique et à la déconstruction sociologique des représentations sociales qui conditionnent la perception actuelle des rapports entre école et familles, et à les amener à s'approprier les principaux résultats des travaux sociologiques qui traitent de la question des aspirations scolaires parentales, des pratiques éducatives familiales et des rapports entre socialisation scolaire et familiale, ou encore des politiques publiques visant à favoriser « l'implication » des familles, notamment populaires.

Dans le cadre de la seconde partie de cet EC et en lien avec les problématiques du cours, les étudiants mèneront une micro-enquête auprès de familles appartenant à des milieux sociaux contrastés (entretien et/ou observation).
Les données recueillies seront analysées dans le cadre du dossier de validation.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier de validation

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

ENSEIGNANT À CONFIRMER

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

PERMANENCE

Sur RDV.

PRATIQUES CULTURELLES ET REUSSITE SCOLAIRE.

CP1 (3ECTS)

STEPHANE BONNERY

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

De plus en plus souvent, l'école fait appel à des pratiques culturelles dans l'objectif de remédier à l'échec scolaire en familiarisant les élèves des milieux populaires avec des pratiques culturelles plus proches de la culture scolaire : pratique des arts, visites, etc.
Mais suffit-il de confronter des enfants à la culture cultivée pour qu'ils se l'approprient ? Et si oui, en quoi l'appropriation la familiarité avec des œuvres permet, ou pas, de mieux apprendre à l'école ?

C'est cet ensemble de question que l'E.C. propose de réinterroger. Cet enseignement se veut également une initiation à la recherche, afin de faciliter la réussite dans un futur Master (MEEF ou Sciences de l'éducation). En effet, la première partie de l'enseignement comprendra des cours pour connaître les avancées des recherches sur la question. Puis nous préparerons une enquête collective sur ce type de pratiques, et les étudiants recueilleront des données : nous apprendrons à les recueillir et à les analyser. L'objectif est à la fois d'initier à la recherche en éducation et de fournir aux futurs enseignants des outils de réflexion sur les pratiques pédagogiques.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir sur table et un dossier

BIBLIOGRAPHIE

Bonnéry, S. (2015). « Des livres pour enfants. De la table de chevet au coin lecture ». In Rayou, P. *Aux frontières de l'école*, Saint-Denis : P.U. de Vincennes : 193-214.

Eloy, F. (2015), *Enseigner la musique au collège*. Paris : PUF.

Henri-Panabière, G. Renard, F. & Thin, D. (2013). Des détours pour un retour ? Pratiques pédagogiques et socialisatrices en ateliers relais. *Revue française de pédagogie*, n° 183, 71-82.

Lemêtre, C. (2015). « Enseigner le théâtre. Entre travail et jeu, l'espace des malentendus. » In Rayou, P. *Aux frontières de l'école*, Saint-Denis : P.U. de Vincennes : 177-192.

Netter, J. (2018). *Culture et inégalités à l'école. Esquisse d'un curriculum invisible*. P.U. de Rennes.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Professeur en Sciences de l'éducation à Paris 8.
Mots-clés : inégalités ; savoirs et pratiques d'enseignement ; manières d'apprendre ;
pratiques culturelles ; socialisations scolaire, familiale et juvénile.

ADRESSE ELECTRONIQUE

stephane.bonnery@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

METIERS DE L'EDUCATION : PRATIQUES ET PEDAGOGIES SCOLAIRES

CP1 (3ECTS)

NADA CHAAR

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

L'école est un lieu de travail pour de nombreux professionnels de l'éducation dont les métiers et les pratiques professionnelles sont à la fois différentes et complémentaires. Dans un même groupe professionnel, comme celui des enseignants, les pratiques, d'une discipline à l'autre, mais aussi parfois au sein de la même discipline, peuvent être très différentes.

Ce cours se donne pour objectif de présenter aux étudiants la diversité des métiers de l'école, de la maternelle à la fin du lycée et de leur faire explorer les enjeux et les pratiques différentes de chacun. Le détour par la question des pédagogies permettra de prendre conscience de la diversité des pratiques enseignantes et des principes éducatifs auxquels elles se rattachent.

MODALITES DE VALIDATION

Contrôle continu et examen.
Présence obligatoire.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera fournie en accompagnement de chaque séance.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nada Chaar. PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

POLITIQUES EDUCATIVES ET INEGALITES

CP1 (3ECTS)

Diane Girin

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Les inégalités éducatives sont un défi clé des politiques actuelles, particulièrement en France suite aux constats de l'augmentation de l'écart de résultats éducatifs entre les élèves les plus défavorisés et les plus favorisés (PISA).

Dans ce cours nous étudierons les rapports entre la définition des inégalités éducatives et scolaires et les politiques mises en place pour lutter contre ces inégalités. Pour ce faire nous travaillerons dans un premier temps sur les différentes manières d'aborder sociologiquement le sujet des inégalités éducatives et leur évolution.

Nous analyserons ensuite les possibles influences de ces définitions sur le cours des politiques éducatives. Nous nous concentrerons enfin sur l'étude des enjeux et des effets de ces politiques.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir intermédiaire et un devoir final sur table

BIBLIOGRAPHIE

CHARLOT B. (coord.) (1994), *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.
DEMEUSE M., FRANDJI D., GREGER D. et ROCHEX J.-Y. (eds) (2011), *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Quel devenir pour l'égalité scolaire ?,* Tome II, Lyon, ENS éditions.
HASSENTEUFEL P. (2008), *Sociologie politique : l'action publique,* Paris, Armand Colin.
MONS N. (2007), *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, Presses Universitaires de France.
PROST A. (1992), « Lecture historique et lecture sociologique des politiques d'éducation » in Plaisance E. (dir.), *Permanence et renouvellement en sociologie de l'éducation. Perspectives de recherches 1950-1990*, L'Harmattan.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maitre de conférences en Sciences de l'Education. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

ADRESSE ELECTRONIQUE

cindarramendi@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

Éducation, action sociale et soin (CP2)

Responsable

François LECLERE.

Ce champ de pratiques propose aux étudiants, dont le projet professionnel est seulement esquissé ou qui, au contraire, sont d'ores et déjà des praticiens confirmés, de réfléchir aux métiers de l'éducation, de l'action sociale et du soin. L'objet de ces cours est de penser des pratiques professionnelles, de comprendre les cadres politiques et institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, mais aussi d'appréhender les processus historiques, politiques, économiques, culturels qui leur donnent sens.

Enseignement « classique » ou « spécialisé », adaptation et intégration scolaires, formation et insertion professionnelle des jeunes adultes, prévention de la délinquance juvénile, protection de l'enfance, soin et action éducative thérapeutique, médiation familiale ou culturelle : le vaste champ du travail socio-éducatif brasse des enjeux et des problématiques à la fois essentiels et extrêmement complexes. C'est cette complexité qui rend indispensable l'analyse des pratiques professionnelles qui s'y déploient et des discours qui sont y sont produits sur ses publics (enfants et adolescents « inéducables », « décrocheurs », « inemployables », familles « irrégulières », populations précaires, « marginales », « exclues », etc.).

Au-delà de l'étude des acteurs, des institutions et des publics, les cours de ce champ de pratiques entendent aussi accompagner les étudiants dans la construction de leur posture professionnelle à partir de l'analyse de situations éducatives concrètes, tirées de leur propre expérience, de celle des enseignants, mais aussi de ce qui sera observé sur le terrain au cours du stage de préprofessionnalisation.

Deux types d'approches théoriques sont proposés dans ce champ de pratiques : certains EC mettent l'accent sur l'approche clinique (psychanalytique, psychosociologique, socio-clinique), tandis que d'autres privilégient les outils de la sociologie et de l'histoire. Quelle que soit l'orientation choisie, les cours tentent tous d'adopter une démarche à la fois théorique et pratiques qui a l'ambition d'éclairer le champ du travail socio-éducatif en étudiant tout à la fois les trajectoires singulières des usagers, l'attitude des professionnels et les structures sociales et institutionnelles.

APPROCHES INSTITUTIONNELLES. INSTITUTIONS, GROUPES ET COLLECTIFS. QUELS DISPOSITIFS POUR FAVORISER L'EMERGENCE DE LA SINGULARITE EN SITUATION GROUPALE ?

CP2 (3ECTS)

PATRICK GEFFARD

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Quels dispositifs pour favoriser l'émergence de la singularité en situation groupale ?

Dans de nombreux champs professionnels (encadrement de groupes d'enfants ou d'adolescents ; travail socio-éducatif ; enseignement et enseignement spécialisé ; domaine thérapeutique) une même question tend à se répéter : est-il possible de mettre en place des dispositifs collectifs tout en préservant la dimension de singularité de chacun ?

Dans cet EC, nous nous appuierons sur des travaux issus de la pratique professionnelle (études de cas, monographies...), provenant en premier lieu des secteurs de la psychothérapie et de la pédagogie institutionnelles, pour travailler les dimensions méthodologiques et conceptuelles susceptibles d'aider des professionnels à favoriser, dans les groupes dont ils sont responsables, des modalités de différenciation entre les personnes, ainsi que les indispensables distinctions entre les rôles, les statuts et les fonction

MODALITES DE VALIDATION

Présence et participation au cours, production d'un travail écrit à partir de matériaux proposés et/ou collectés. Les étudiants seront invités à participer à l'organisation des productions nécessaires à la validation. Des précisions sur les attendus pour la validation seront données en début de cours.

BIBLIOGRAPHIE

Dubois A. (2019). Histoires de la pédagogie institutionnelle : les monographies. Nîmes : Champ social.

Geffard, P. (2018). Expériences de groupes en pédagogie institutionnelle. Paris : L'Harmattan.

Imbert, F. (2010). Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle. Nîmes : Champ social.

Laffitte R. et coll. (2006). Essais de pédagogie institutionnelle. Nîmes : Champ social

Revue Cliopsy n° 14, octobre 2015. La pédagogie institutionnelle aujourd'hui. Disponible à :

https://www.cairn.info/revue-cliopsy-2015-2.htm

Oury, J. (1986/2005). Le Collectif. Séminaire de Ste Anne. Nîmes : Champ social.

Tosquelles, F. (1967/2009). Le travail thérapeutique en psychiatrie. Toulouse : Érès.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Patrick Geffard est professeur en sciences de l'éducation. Ses travaux portent sur les approches institutionnelles et groupales, la clinique d'orientation psychanalytique en éducation et formation.

ADRESSE ELECTRONIQUE

patrick.geffard@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par courrier électronique

HISTOIRE DE L'EDUCATION DES FILLES

CP2 (3ECTS)

Enseignant.e à préciser.

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

L'objet de cet enseignement est d'interroger l'histoire de l'éducation en France sous l'angle du genre. Quelle place l'école de la Troisième République, pensée par ses promoteurs comme un lieu d'acculturation civique et républicaine, réserve-t-elle aux filles, alors que jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale les femmes sont privées de la citoyenneté politique ? En quels termes la mixité scolaire a-t-elle été pensée et débattue par les pédagogues depuis le XIXe siècle ? Quelle part prend l'institution scolaire dans la construction des identités sexuées et dans la fabrique des goûts, des ambitions, des projets professionnels et familiaux pensés comme exclusivement féminins ? Dans une société qui jusque dans les années 1960 consigne largement les femmes dans la sphère domestique et les assigne essentiellement à un rôle de reproduction et d'élevage des enfants, comment l'éducation que les filles reçoivent, dans et en-dehors de l'école, leur inculque-t-elle le désir de devenir mère ? Comment envisage-t-on de redresser celles qui, à l'aune de ce modèle féminin, sont considérées comme déviantes ? Comment peut-on expliquer les différences entre garçons et filles, que l'on observe encore de nos jours, en matière de réussite scolaire et de choix d'orientation ? Voilà quelques-unes des problématiques que ce cours ambitionne d'interroger

MODALITES DE VALIDATION

1ère session : Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre.
2ème session : devoir sur table.

BIBLIOGRAPHIE

BARD, Christine, *Les femmes dans la société française au 20e siècle,* Paris, Armand Colin, 2001.
BLANCHARD, Véronique et NIGET, David*, Mauvaises filles, incorrigibles et rebelles*, Paris, Textuel, 2016.
BAUDELOT, Christian et ESTABLET, Roger, *Allez les filles* !, Paris, Le Seuil, 1992.
MAYEUR, Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1979.
ROGERS, Rebecca et THÉBAUD, Françoise, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.
TÉTARD, Françoise, DUMAS, Claire, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècle*), Paris, Beauchesnes-ENPJJ, 2009.

PROFIL DES ENSEIGNANTS : A préciser.

ADRESSES ELECTRONIQUES

ENFANCE DIFFICILE : ENTRE SOIN ET EDUCATION

CP2 (3ECTS)

PABLO LLANQUE NIETO

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Cet enseignement a pour but d'interroger les frontières habituellement établies entre les soins et le champ éducatif en ce qui concerne notamment la prise en charge des enfants dits handicapés ou en difficulté psychique. Habituellement, les interventions à caractère éducatif sont censées ne pas produire des effets subjectifs. L'éducation n'est pensée ainsi que dans le registre de la satisfaction des besoins particuliers. D'autre part, les soins sont censés développer dans le réel des capacités de développement toujours plus au moins compromises par le handicap. Cependant, la tradition des travaux inspirés par la psychanalyse en éducation spéciale ainsi que les enseignements de la clinique avec des enfants permettent de remettre en cause cette dichotomie : soins/éducation, tout en proposant un remaniement éthique des pratiques d'intervention à partir de la reconnaissance du sujet du désir en opération chez le soi-disant individu handicapé.

MODALITES DE VALIDATION

Contrôle continu, analyse des documents bibliographiques et audiovisuels. Examen final sur table.

BIBLIOGRAPHIE

CASTANET, Hervé (2012). Comprendre Lacan, Paris : Max Milo.

CIFALI, Mireille (2020). Tenir Parole, Paris : Puf.

DE LAJONQUIÈRE, Leandro. (2014). « De Victor de l'Aveyron à Helen Keller : du bon usage de la parole dans l'éducation des enfants ». Cliopsy. Revue électronique (France), n° 11, pp. 55-67.

DE LAJONQUIÈRE, Leandro (2013). Figures de l'infantile. L'Harmattan : France.

LACAN, Jacques (1994). Le Séminaire Livre IV : La relation d'objet, Paris : Éditions du Seuil,

LACAN, Jacques (1998). Le Séminaire Livre V : Les formations de l'inconscient, Paris : Éditions du Seuil.

LACAN, Jacques (1966). « « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », Écrits, Paris : Éditions du Seuil.

Filmographie

« Les jours de la mise au monde » ; direction Daniel KARLIN, France, s/d

« L'enfant sauvage » ; direction François TRUFFAUT, France, 1969

« À ciel ouvert » direction Mariana Otelo, France 2013

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Recherches psychanalytiques en éducation notamment sur l'accompagnement des enfants en situation de handicap, l'inclusion scolaire et l'autisme.

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

sbs.pablo2@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

POURQUOI ET POUR QUI LE TRAVAIL SOCIAL

CP2 (3ECTS)

SAMUEL BOUSSION & MEJ HILBOLD

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

« Souhaitez-vous être animés socio-culturellement, assistés socialement, éduqués spécialement, conseillés conjugalement ? Vos enfants sont-ils vaccinés ? Votre budget est-il rationnel ? Etes-vous autonomes ? Les travailleurs sociaux ont ainsi mission de vous prendre en charge – pas vous peut-être, pas encore, mais des centaines de milliers de gens en marge, plus ou moins brouillés avec le travail et l'ordre -. D'où viennent-ils ? Que font-ils : un métier para-médical ou supra-policier ? La division de la France en secteurs d'action sociale en fera-t-elle les nouveaux hussards de la République ou les prêtres de l'idéologie sanitaire ? La politique les interpelle ; sont-ils en train d'inventer de nouvelles solidarités, un nouveau militantisme ? Et vous, travailleurs sociaux, qui dites-vous que vous êtes ? ». Autant de questions provocatrices posées en avril-mai 1972 par la revue *Esprit* que nous reprendrons ensemble pour explorer l'histoire et le présent du travail social.

EC ouvert aux étudiant-es de troisième année de l'EFTS Saint-Honoré, en convention avec la licence Sciences de l'éducation de Paris 8.

MODALITES DE VALIDATION

Exercice individuel sous forme de témoignage filmé d'un travailleur social.

BIBLIOGRAPHIE

- Boussion Samuel, *Les éducateurs spécialisés, naissance d'une profession. Le rôle de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (1947-1959)*, Rennes, PUR, 2013
- Gardet Mathias, Tétard Françoise, « L'utopie du travailleur social unique », dans *Les origines des centres de formation de personnels sociaux et éducatifs à Toulouse (1938-1964)*, Erès, novembre 2000, p. 133-156
- Pascal Henri, *Histoire du travail social en France.* Rennes : Presses de l'EHESP, 2014
- Ion Jacques & Ravon Bernard, Les travailleurs sociaux. Paris : La Découverte (8e édition), 2012
- Ion Jacques (sous la dir de), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La découverte, 2005
- Mozère Liane, « La prévention ou comment préserver une place à l'anomalie », *Dialogue*, 157(3), p. 15- 27, 2002.
- Neyrand Gérard, *Soutenir et contrôler les parents: le dispositif de parentalité*. Toulouse, France: Érès éd, 2011.
- Verdès-Leroux Jeanine, *Le travail social*, Paris, Les éditions de minuit, 1978

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Mej Hilbold - MCF en sciences de l'éducation à Paris 8.
Samuel Boussion - historien, MCF en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ELECTRONIQUES

samuel.boussion@univ-paris8.fr
mej.hilbold02@univ-paris8.fr

AGE & GENRE : ARTICULATION DES RAPPORTS SOCIAUX DANS LA PRODUCTION DE LA CATEGORIE ADOLESCENTE

CP2 (3ECTS)

Maia Petoton

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Cet enseignement est ouvert aux étudiant.e.s « Il ne fait pas son âge », « Elle est trop jeune pour ça », « Et le bébé, c'est pour quand ? » … Ces phrases, à priori banales, de la vie quotidienne traduisent des normes sociales associées aux différents âges de la vie. Comment la mobilisation du genre comme catégorie d'analyse permet-elle alors d'éclairer les enjeux de pouvoir dans la constitution des normes d'âge ? Comment l'âge peut-il constituer une catégorie d'analyse pertinente et originale pour aborder le genre ? Par l'analyse des discours et des pratiques qui caractérisent et délimitent les classes d'âge, cet enseignement propose d'interroger les articulations entre rapports sociaux d'âge et de genre. Comment varient les normes sexuelles selon l'âge, le genre et les époques ? Comment l'établissement d'un âge de majorité sexuelle vient poser la question de la liberté sexuelle des mineur.e.s ? Comment les discours médicaux contribuent-ils à différencier l'expérience de l'âge selon le genre ? Qu'est-ce que les concepts de féminité et de masculinité hégémoniques font aux représentations de l'âge sur petit et grand écran ? Comment les temporalités trans viennent questionner la constitution des âges de la vie et leur succession au cours du temps ? Voici certaines des questions que ce cours cherchera à explorer.

MODALITES DE VALIDATION

Fiche lecture + Dossier de validation

BIBLIOGRAPHIE

BERARD, J. & SALLEE, N. (2016). JEUNESSE ET SEXUALITE. DANS : J. RENNES (DIR.), *ENCYCLOPEDIE CRITIQUE DU GENRE:CORPS, SEXUALITE, RAPPORTS SOCIAUX,* (PP. 349-358). PARIS : LA DECOUVERTE.

BUISSON-FENET, H. & KERIVEL A. (2019). *DES JEUNES A LA MARGE ? TRANSGRESSIONS DES SEXES ET CONFORMITE DE GENRE DANS LES GROUPES JUVENILES*. RENNES : PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES.

GUILLAUMIN C. (2016 [1992]). *SEXE, RACE ET PRATIQUE DE POUVOIR. L'IDEE DE NATURE*. PARIS : ÉDITIONS IXE.

HUERRE, P., PAGAN-REYMOND M. & REYMOND J.M. (2002[1990]). *L'ADOLESCENCE N'EXISTE PAS : HISTOIRE DES TRIBULATIONS D'UN ARTIFICE*. PARIS : ODILE JACOB.

NIGET, D. (2012). CHAPITRE 16. « BAD GIRLS ». LA VIOLENCE DES FILLES : GENEALOGIE D'UNE PANIQUE MORALE. DANS : C. CARDI (DIR.), PENSER LA VIOLENCE DES FEMMES, (PP. 300-313). PARIS : LA DECOUVERTE. Arbogast, M. (2015), « Plus de leur âge ? La sexualité des femmes de 50 ans dans les séries TV au début du XXIe siècle », Clio. Femmes, Genre, Histoire, 42, 165-179.

Baril, A. (2017), « Temporalité trans : identité de genre, temps transitoire et éthique médiatique », Enfances Familles Générations, 27.

Bérard, J. & Sallée, N. (2015). Les âges du consentement. Militantisme gai et sexualité des mineurs en France et au Québec (1970-1980). Clio. Femmes, Genre, Histoire, 42, 99-124.

Moulinié, V. (2013). Andropause et ménopause : la sexualité sur ordonnance. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 37, 105-121.

Rennes, J. (2021). Âge. Dans : Juliette Rennes éd., Encyclopédie critique du genre (pp. 47-59). Paris: La Découverte

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Thèmes de recherche : Genre, enseignement des sciences de la vie et de la Terre, construction des identités à l'adolescence.

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

sbs.pablo2@gmail.com

Intervention sociale, formation et éducation numérique (CP3)

Responsable
Irène Pereira

Ce champ concerne principalement les domaines professionnels de l'accompagnement, de l'intervention sociale, socioculturelle et numérique à destination des jeunes et des adultes, que ce soit dans le secteur public, privé ou associatif. Il prépare aux pratiques de l'éducation populaire, de l'animation et médiation socio-culturelle, du conseil en validation des acquis de l'expérience…

Les enseignements cherchent à développer des réflexions et des analyses sur l'éducation en lien avec l'expérience personnelle. Que fait-on de son expérience ? Comment la réfléchir, la communiquer et la verbaliser ? Quelles sont les pédagogies d'intervention dans ce type de situations visant à travailler l'expérience personnelle et collective ? La plupart des professionnels de l'éducation recueillent des histoires de vie pour en dégager des connaissances qui pourront être utiles aux personnes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Que font ces professionnels des expériences recueillies ? Quelles pédagogies mettent-ils en œuvre ?

Les situations d'apprentissage étudiées relèvent de la formation, de l'éducation permanente à tous les âges, de l'éducation tout au long de la vie. Ainsi s'articulent des formations reçues et travaillées à l'école et d'autres qui relèvent de l'autoformation, des apprentissages autodidactes, et des apprentissages informels. L'éducation populaire tente à tous les âges de la vie de développer l'éducation non formelle et informelle, qui se passe en dehors ou aux marges des institutions chargées de préparer directement à un diplôme. De ce point de vue, l'usage du numérique révolutionne toutes les formes d'apprentissage.

L'éducation numérique a pour objectif d'amener toute personne à comprendre et à utiliser les technologies numériques de manière critique et raisonnée, pour atteindre des objectifs personnels et professionnels, développer des connaissances, et participer à la vie en société. Ce processus complexe est influencé par différents facteurs, au centre desquels se trouve l'apprenant, son expérience, et son contexte. Le terme « technologie » ne se réduit pas ici aux supports matériels et logiciels; il inclut les usages, les méthodes et approches éducatives. Les enseignements proposent aussi une initiation aux problématiques de l'image (visuelle ou sonore), des arts et de l'esthétique, dans le contexte des médiations éducatives, culturelles ou artistiques.

La question des pédagogies et des logiques pédagogiques est inévitablement présente dès lors qu'une des missions est justement d'intervenir : où, comment, avec quelles finalités, avec quels moyens, avec quels outils?

Ce champ prépare plus particulièrement au parcours « Éducation tout au long de la vie » du Master des Sciences de l'éducation.

TEXTE, LECTURE ET ÉDUCATION NUMERIQUE

CP3 (3ECTS)

MONICA MACEDO

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Ce cours interroge les notions de lecture et d'éducation à l'ère du numérique. Dans la première partie, nous traiterons de la lisibilité textuelle et de comment celle-ci est impactée par le passage du texte à l'écran. Est-ce plus difficile de lire à l'écran ? De quoi cela dépend ? Quels éléments permettent d'améliorer la lisibilité ? Telles seront les questions traitées. Dans la deuxième partie, nous étudierons l'impact du numérique dans le développement des compétences de lecture chez les jeunes et les adultes. Les résultats d'études internationales seront examinés afin de comprendre les enjeux de la lecture numérique pour les lecteurs, et leurs conséquences en matière d'éducation. Le cours est ouvert aux étudiants sans aucun prérequis « informatique ».

MODALITES DE VALIDATION

Devoir sur table, projet de groupe, participation au cours et aux exercices.

BIBLIOGRAPHIE

BACCINO T. (2004), *La lecture électronique*, Presses Universitaires de Grenoble.

LABASSE B. (1999), « La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives », *Communication & langages*, n° 121, p. 86-103.

OCDE (2013), Rapport PIAAC-OCDE, http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/

ROUET J.-F., GERMAIN B. et MAZEL I. (2006), *Lecture et technologies numériques*, Chasseneuil-du-Poitou, CNDP-Savoir Livre.

ROUET J.-F. et MACEDO-ROUET M. (2011), « Documents multiples : processus et difficultés de lecture », *Argos*, n° 48, p. 13-16.

Articles du site : http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/que-dit-la-recherche/

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Maîtresse de conférences. Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.

ADRESSE ELECTRONIQUE

monica.goncalves-macedo@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

LES PEDAGOGIES DE L'EMANCIPATION

CP3 (3ECTS)

Irène Pereira

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Ce cours vise à présenter les pédagogies de l'émancipation (pédagogies libertaires, Freinet, institutionnelle, sociale, critique...) avec une focale plus particulière sur les pédagogies critiques. En particulier, il s'agira de présenter un panorama français et international de ces pédagogies. La notion de pédagogies émancipatrices sera distinguée des pédagogies alternatives. Au niveau international, on s'attachera au courant des pédagogies critiques apparu dans la continuité de l'œuvre de Paulo Freire : pédagogie critique, pédagogie critique féministe, pédagogie queer, pédagogie anti-oppressive, pédagogie décoloniale, éco-pédagogie.... On distinguera en particulier la didactique critique – qui s'intéresse aux outils – et la pédagogie critique – qui porte sur l'agir éthique. Les cours s'appuieront sur des textes, des supports visuels ou encore des mises en pratiques.

MODALITES DE VALIDATION

Une note de synthèse sur un sujet original problématisé, relatif à une expérience pédagogique, une institution alternative ou un corpus de textes permettant la réflexion sur l'émancipation éducative, sera le support de l'évaluation : 15000- 20000 signes.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages de la collection N'autre école chez Libertalia proposent des introductions accessibles à différents courants par exemple :

André Monteret, Les chemins du collectif, Libertalia, 2020 (pédagogie institutionnelle)

Guillaume Sabin, La joie du dehors, Libertalia, 2019. (pédagogie sociale)

Irène Pereira, Paulo Freire, pédagogue des opprimé-e-s, Libertalia, 2017 (pédagogie critique).

Catherine Chambrun, Entrer en pédagogie Freinet, Libertalia, 2015 (pédagogie Freinet)

Pour les pédagogies libertaires, il est possible de se référer aux ouvrages d'Hugues Lenoir, par exemple :

Lenoir Hugues, Précis d'éducation libertaire, Paris, Editions du monde libertaire, 2011.

(Une bibliographie plus approfondie sera fournie par la suite, en particulier sur les pédagogies critiques dans la continuité de Paulo Freire)

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Irène Pereira est sociologue et philosophe de formation. Ses travaux en éducation portent en particulier sur les pédagogies critiques et l'oeuvre de Paulo Freire. Elle mène également des recherches sur : l'éducation de soi et les écritures de soi, la recherche-création en philosophie, l'éducation critique et créative aux médias numériques, les pratiques et les idées libertaires ou encore les approches critiques en éthique professionnelle.

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

ir_pereira@yahoo.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

L'ILLETTRISME EN QUESTIONS

CP3 (3ECTS)

MARTINE MORISSE

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

Pendant des années, l'illettrisme a fait l'objet de nombreuses publications, de discours médiatiques et politiques, sous tendus par diverses études visant principalement à définir les profils et les niveaux des jeunes et adultes concernés. Des actions de formation se sont mises en place, sous des appellations diverses, telles que « lutte contre l'illettrisme », « formation aux savoirs de base », « remise à niveau ».
Comment dès lors penser, au-delà des discours politiques et médiatiques et des actions mises en place, la complexité des relations que les usagers de la langue, y compris ceux qu'on appelle « défavorisés » ou marginaux, entretiennent avec l'écrit ? Quelle est la nature des pratiques effectives et/ou des obstacles rencontrés à l'écrit ? En quoi le fait d'interroger le (ou les) rapport(s) à l'écrit offre-t-il des perspectives de compréhension de ce qui se joue pour les personnes concernées ? Quelle pédagogie mettre en place ?
Cet enseignement fonctionnera en groupe et en sous-groupes, à partir d'exposés, de lecture d'articles, d'analyse de corpus et de recueil de témoignages.

MODALITES DE VALIDATION

L'évaluation se fera par la participation active, la réalisation d'un dossier et la présentation d'un exposé.

BIBLIOGRAPHIE

BARRÉ-DE MINIAC C., (2000), *Le rapport à l'écrit. Aspects théoriques et didactiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
BESSE J.-M., DE GAULMYN M.-M., GINET D., LAHIRE B. (1992), *« L'illettrisme » en questions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
DERYCKE M. (dir.) (2005), Culture(s) et réflexivité, Revue du Centre de Recherche en Education, Université de Saint-Etienne.
DESMARAIS D. (2003), *L'alphabétisation en question*, Québec, Les éditions Quebecor.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maîtresse de conférences à l'université de Paris 8, didacticienne de l'écriture dans le champ de la formation des adultes pendant plusieurs années, ses intérêts de recherche ont porté sur le rapport à l'écriture de jeunes et d'adultes peu ou pas scolarisés, les pratiques ordinaires d'écriture et les liens entre écriture et réflexivité. Elle a publié plusieurs articles sur ces questions.

Mots clefs : littératie, rapport à l'écriture, adultes, apprentissages informels, éducation populaire.

ADRESSE ELECTRONIQUE

martine.morisse@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

Formation linguistique et culturelle des migrant.e.s (CP4)

Responsable

Anthippi Potolia

L'UE 14, semestres 5 et 6 «Formation linguistique et culturelle des migrants» s'adresse aux étudiants qui veulent s'investir professionnellement dans le champ de la formation des publics adultes migrants, ainsi qu'aux bénévoles des associations de formation souhaitant réfléchir à leurs pratiques, ayant besoin de conceptualiser, consolider et approfondir les savoir-faire acquis à travers leur expérience du terrain.

Les étudiants seront amenés à développer des modalités d'intervention dans l'enseignement de la langue qui prennent en compte l'expérience migrante, les situations de plurilinguisme et pluriculturalisme, les trajets existentiels des personnes.

Les différents acteurs du champ, le fonctionnement politique et juridique des réseaux associatifs, les politiques Nationales et européennes concernant la formation des migrants, les dispositifs mis en place et les certifications existantes feront l'objet d'analyses critiques et de questionnements quant à la marge de manœuvre des professionnels au regard des choix politiques et des impositions institutionnelles.

Il s'agira alors d'explorer des modalités d'intervention s'appuyant sur des dispositifs encore peu mobilisés dans ce champ en France : les récits de vie, les journaux d'expérience, les autobiographies ou les biographisations langagières, les portfolios d'apprentissage, les ateliers d'échange des savoirs et des savoir-faire, les outils du numérique, les activités artistiques, etc.

Ce parcours s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie, SDE, didactique...) dont l'objectif est d'amener les étudiants, les formateurs en exercice, à s'inscrire dans un « humanisme du divers » (E. Glissant) où la prise en compte de l'altérité, de l'inter-multi-culturalité, des expériences singulières du monde, peut permettre d'apprendre à comprendre l'Autre, en situation de (trans)formation tout au long de la vie, d'apprendre à apprendre de l'Autre, d'apprendre à accompagner l'Autre non seulement dans son apprentissage mais aussi tout au long de son processus de conscientisation et d'émancipation (P. Freire/J. Rancière).

DISCOURS DOMINANTS ET REPRESENTATIONS DES MIGRANT.E.S

CP4 (3ECTS)

PASCALE PRAX-DUBOIS

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Cet enseignement vise à établir un lien entre l'analyse du discours et la sphère sociale (les représentations). Étudier les discours dominants et/ou (largement) circulants, véhiculant des représentations à l'égard des migrants (discours institutionnels : décrets, lois, directives, circulaires… ; articles de presse ; blogs ; forums sur Internet ; manuels scolaires…) nécessite de se doter d'outils d'analyse que ce cours propose d'introduire auprès des étudiants. L'examen de l'image discursive de l'Autre, migrant, étranger, non francophone, allophone…, s'effectuera à travers l'observation de catégories linguistiques, discursives ou pragmatiques (modalités appréciatives, coréférence, discours rapporté, actes de langage, etc.).

MODALITES DE VALIDATION

Travail réalisé sur un document du choix de l'étudiant analysé à l'aide des outils introduits en cours **et** devoir sur table comprenant : **1/** des questions de cours et **2/** un travail d'analyse de document/s.

BIBLIOGRAPHIE

CLAUDEL Ch. et VENIARD M. (2012), "Discourse Analysis", *The Encyclopedia Of Language Teaching and Learning*, *in* Byram M. & Hu, A. (eds.), Second Edition, Routledge.
CLAUDEL Ch. (2014), « L'analyse de discours et la notion de genre dans la formation à la didactique des langues », *in* Causa M., Galligani S. et Vlad M. (dir.), *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels*, Paris, Éditions Riveneuves, p. 91-114.
KRIEG-PLANQUE A. (2012), *Analyser les discours institutionnels,* Paris, Armand Colin.
Langage et société (2011), « Méthodes d'analyse des discours », n° 135.
MAINGUENEAU D. (2000), *Analyser les textes de communication,* Paris, Nathan Université.
MOURLHON-DALLIES F. (2008), *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier, coll. Langues et didactique.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maitresse de conférences en sciences de l'éducation. Ses recherches portent principalement sur les mobilités transnationales, les politiques linguistiques, les processus rhizomatiques, le concept de créolisation et les pédagogies plurilingues issues des approches critiques.

ADRESSE ELECTRONIQUE

pascale.dubois8@wanadoo.fr

PERMANENCE

Sur rdv.

ENTREE DANS L'ECRIT A L'AGE ADULTE

CP4 (3ECTS)

DELPHINE LEROY

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Cet enseignement est construit sur des allers-retours entre les acquis de l'expérience et les savoirs théoriques du domaine. Son objectif est d'interroger le sujet apprenant dans ses relations plurilingues et situées avec les écritures (ses acquis, son parcours professionnel comme personnel, ses représentations) afin de lui permettre d'élaborer une relation émancipatrice avec l'écrit. Pour cela, les étudiants seront invités à s'appuyer sur une expérience de terrain afin d'identifier et d'analyser différents modèles d'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les adultes. Il s'agira de mettre en lumière les soubassements théoriques, les modalités pédagogiques dans un répertoire varié d'institutions afin d'explorer des démarches contemporaines et adaptées aux personnes entrant dans l'écriture d'une nouvelle langue.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : exposés, compte-rendu et retours réflexifs sous la forme d'un journal ponctueront les séances. Un dossier de synthèse finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMI H. (2009), La formation linguistique des migrants, Paris, CLE International.
AGIER M. (2016), Les Migrants et nous. Comprendre Babel, Paris, CNRS Edition
AGIER M. et MADEIRA A.V. (2017), Définir les réfugiés, Paris, PUF.
CATANI M. (1970), Médiation dans/pour la liberté. Essai d'alphabétisation, Pierrelaye, Éditions Sciences et Service.
CERTEAU (de) M. (1990/2001), L'invention du quotidien, T1. Arts de faire, Paris, Gallimard, Folio essais.
FRAENKEL B. et MBODJ-POUYE A. (dir.) (2010), « New literacy studies, un courant majeur sur l'écrit », Langage et société, n° 133.
FREIRE P. (1977, 1983), Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution, Paris, Maspéro.
HAUTECŒUR J.-P. (2006), « Construction, ruptures, errances. Une biographie d'ALPHA (1978-2000) », in Bélisle R. & Bourdon S. (dir.), Pratiques et apprentissage de l'écrit dans les sociétés éducatives, Saint Nicolas, PUL, p. 84-111.
KALMAN J. (2006), À la découverte de l'alphabétisation : voies d'accès vers la culture de l'écrit pour un groupe de femmes vivant au Mexique, Hambourg, Departamento de Investigaciónes Educativas del Centro de Investigación y Estudios Avanzados de Mexico, Unesco.
KRISTOF A. (2004), L'analphabète. Récit autobiographique, Genève, Carouge, Zoé Éd.
LEENER (de) P. (2009), « L'expérience du migrant : l'apprentissage comme rupture subjective », in Brougère G. et Ulmann A. L. (dir.), Apprendre de la vie quotidienne, Paris, PUF, p. 55-65.
LEROY D. (2013), « Écritures de femmes déclarant ne pas écrire. Quatre femmes latino-américaines à Paris »,
Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs (CRES), n° 12, Alphabétisation et lutte contre l'analphabétisme dans les pays du Nord et du Sud. Politiques, pratiques et demandes sociales, Éditions de la maison de l'Homme, Paris, en ligne : http://cres.revues.org/2378

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE ET ADRESSE ELECTRONIQUE

Delphine Leroy est maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots-clés : Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche. delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE : sur RDV.

CULTURES EDUCATIVES ET LITTERATIES

CP4 (3ECTS)

DELPHINE LEROY

SEMESTRE 6

ATTENTION !!! Ce cours aura lieu en intensif du 17 au 21 janvier 2022 de 10h à 17h.

DESCRIPTIF

Pour parvenir à accompagner le sujet apprenant vers la conscientisation (P. Freire), il importe de s'intéresser, entre autres, aux cultures éducatives qui l'ont formé. Comment perçoit-il l'écrit et d'où viennent ses représentations ? Comment s'est construite sa relation avec l'écrit depuis son enfance et tout au long de sa vie ? À partir de témoignages et d'extraits de biographisations langagières, nous chercherons à identifier dans cet EC ce qui est mis en œuvre aux niveaux social, affectif, psychologique lorsque des personnes migrantes entrent en littératie. L'étude parallèle d'une littérature sur l'éducation comparée (cultures d'enseignement et d'apprentissage), nous permettra de mieux cerner les processus d'appropriation des savoirs.

Une convention ayant été signée entre Paris 8 et le C.E.R.P.E. (Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance), certaines journées se dérouleront au siège du Centre, 52, rue Charles Tillon, 93 300, Aubervilliers (M°Fort d'Aubervilliers, ligne 7). Le cours accueillera les étudiant·e·s du CERPE à certains moments et sera un espace d'échanges entre les étudiant·e·s des deux Institutions.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : comptes rendus et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse comportant notamment la biographie langagière de chaque participant-e finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXAKIS V. (2002), *Les mots étrangers*, Paris, Stock.
BLONDEAU N. et ALLOUACHE F. (2013), « Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission », *Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles*, CNAM, Paris, 3-6 juillet 2012, disponible en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798268/document
CHENG F. (2002), *Le Dialogue : une passion pour la langue française*, Presses artistique et littéraires de Shanghai.
ERNAUX A. (1984), *Les armoires vides*, Paris, Gallimard.
KRISTOF A. (2004), « Langue maternelle et langues ennemies, » *in L'analphabète : Récit Autobiographique*, Genève, Zoé.
LEROY D. (2016), « Sur le bout de la langue, des apprentissages en jachère » *in* Colin L. et Terzian, A. (dir.), *Chercher sa voie : récits de jeunes issus des migrations en Allemagne et en France*, Paris, Téraèdre, p. 87-99.
MOLINIE M. (2015), *Recherche biographique en contexte plurilingue, cartographie d'une didacticienne,* Paris, Riveneuve.
PENNAC D. (2007), *Chagrin d'école*, Paris, Gallimard.
TOURN L. (2003), *Chemin de l'exil : vers une identité ouverte*, Paris, Campagne Première.

PROFILS DE L'ENSEIGNANTE

Delphine Leroy est maîtresse de conférences de sciences de l'éducation (Laboratoire EXPERICE) au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.
Mots-clés : Littératie, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.
delphine.leroy05@univ-paris8.fr
PERMANENCE: SUR RENDEZ-VOUS

POLITIQUES LINGUISTIQUES A L'EGARD DES MIGRANTS EN FRANCE

CP4 (3ECTS)

NACIRA GUENIF/ PASCALE **PRAX-DUBOIS**

SEMESTRE 6

DESCRIPTIF

L'apprentissage du français constitue au fil des différentes politiques publiques en direction des migrants en France le cœur de politiques d'immigration et d'intégration toujours plus restrictives caractérisées par un monolinguisme compulsif. Conçu désormais comme une condition préalable d'immigration, cet apprentissage ignore les connaissances linguistiques des migrant-e-s et se focalise sur la seule langue française au détriment d'un plurilinguisme pourtant avéré et constituant un atout majeur de chaque migrant-e. Le cours s'attachera à comprendre comment les péripéties et les sous-entendus de ces diverses politiques ont contribué à construire les migrants comme un problème et non comme des contributeurs et des prescripteurs linguistiques. Il s'agira également de comprendre l'impact de ces processus sur les politiques linguistiques éducatives et de savoir comment celles-ci se négocient en contexte transculturel, en France hexagonale comme en Outre-mer.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : compte-rendu, exposés et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse de chaque participant finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

BLANC A. (2010), *La langue du roi est le français. Essai sur la construction juridique d'un principe d'unicité de langue de l'État royal (842-1789),* Paris, L'Harmattan.
BLANC A. (2013), *La langue de la république est le français Essai sur l'instrumentalisation juridique de la langue par l'État (1789-2013),* Paris, L'Harmattan.
CERTEAU (de) M. ; JULIA D. et REVEL J. (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
DEPREZ C. (1996), « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes » *in Éducation et Sociétés Plurilingues,* n° 1, p. 35-42.
DERRIDA J. (1996), *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
FANON F. (1952), *Peau noire masques blancs*, Paris, Le Seuil, collection Points.
RIPOLL P. (2011), *Saint-Denis, Théâtres intermédiaires I, Prendre langue avec la vôtre, lettres aux acteurs*, Paris, L'Harmattan, livret documentaire.

PROFILS DES ENSEIGNANTES

Nacira Guénif : Professeure en sciences de l'éducation, ses recherches portent sur la sociologie et l'anthropologie des migrations, des minorités, la marginalité et les inégalités examinées en combinant les perspectives de genre, d'ethnicité, de race, de colonialité et de position sociale.
Pascale PRAX- DUBOIS est maitresse de conférences en sciences de l'éducation **,** Ses recherches portent principalement sur les mobilités transnationales, les politiques linguistiques, les processus rhizomatiques, le concept de créolisation et les pédagogies plurilingues issues des approches critiques.

ADRESSES ELECTRONIQUES

ngs39@hotmail.fr
pascale.dubois8@wanadoo.fr

PERMANENCE: Sur rdv.

D. EC transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la professionnalisation.

Ils comprennent les UE de mineures externes, ainsi que les enseignements suivants :

Semestre 1 UE 15 :

-EC de langue
-EC de préparation au stage (validable au semestre 1 ou 2) M3P
- EC Tremplins

Semestre 2 UE 18 :

- EC libre
- Stage d'observation et rapport de stage

E. TREMPLINS

SEMESTRE 5

L'étudiant.e choisit d'effectuer soit un tremplin master soit tremplin métier :

- Tremplin Master (L3) :
Ce sera l'occasion de découvrir les trois parcours de master en sciences de l'éducation de notre université en assistant à des cours ou conférences ouvertes pour l'occasion aux étudiant.e.s de licence 3 et d'observer, pour celles et ceux qui envisagent de poursuivre leurs études en master, comment se déroulent les enseignements à ce niveau d'études et les pré-requis nécessaires. La rencontre avec les étudiant·e·s de master sera aussi un élément d'information important.
Coordinatrice : Cintia INDARRAMENDI

- Tremplins Métiers (L3)

Deux possibilités sont offertes :

- Participer activement à la préparation et l'organisation de la Journée Avenirs permettra de se retrouver en contact direct avec différents professionnel·le·s du champ de l'éducation et de s'entretenir avec elles et eux sur les enjeux , atouts et difficultés de leurs métiers.

ou bien
Cours de mathématiques, "oui si" proposé par le département de Mathématique qui permettra une remise à niveau dans le cas d'une présentation à différents concours (tel le CRPE).

DESCRIPTIF

Le cours propose une révision des sujets en mathématiques, notamment en vue d'une préparation à différents concours (principalement le CRPE).
En outre le cours traitera les thèmes suivants:

- les calculs (les opérations, les priorités opératoires, calculs sur des nombres en écriture fractionnaire et décimale, les calculs avec puissances et racines carrées)
- la numération et l'arithmétique (ensembles de nombres, valeurs exactes et approchées, comparaisons, encadrements, puissances, racines carrées, diviseurs, multiples, fonctions)
- la géométrie (géométrie plane et dans l'espace, théorème de Pythagore et de Thalès, repères, constructions, symétrie, translation, rotation)
- les mesures (périmètres, aires, volumes, angles, transformations d'unités)
- la proportionnalité (proportionnalité, agrandissements et réductions, pourcentages)
- les équations et inéquations (résolution d'équations, représentations graphiques, mise en équation d'un problème)

MODALITES DE VALIDATION

Devoir à rendre et contrôle écrit

Les différents tremplins (réussite, master et métier) font l'objet d'une évaluation et validationsans note chiffrée.

Tremplin Master (3 ECTS)

SEMESTRE 5

ÉQUIPES ENSEIGNANTES DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Trois parcours de master sont proposés en sciences de l'éducation à Paris 8 à l'issue de la licence ,

- ETLV (Éducation tout au long de la vie)
- ENJEUFOR (Enfance, jeunesse, formation)
- MEDIASCOL (Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle)

Les étudiant.e.s assistent à une série de séminaires de leur choix dans un ou plusieurs parcours du master, pour un total de 20 heures d'enseignement. Ils font signer un document attestant de leur présence à l'issue de chaque séminaire auprès de l'enseignant.e concerné.e.

- Pour le parcours ETLV tous les cours de l'UE2 "Questions théoriques et thématiques" en M1 sont ouverts aux L3. Cf brochure : https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?article761

- Pour le parcours ENJEUFOR, les cours ouverts seront précisés en début d'année. Cf brochure : https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?article743

-Pour le parcours MEDIASCOL, les cours ouverts seront précisés en début d'année. Cf brochure : https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?article759

MODALITES DE VALIDATION

Une présence active et un retour réflexif (qui pourra être inclus dans le rapport de stage). La présence est obligatoire. Ci -contre le document à faire signer à l'issue chaque séminaire. A la fin du 1er semestre, ce document rempli et signé sera remis au secrétariat pour la validation de l'U.E. (pas de note chiffrée).

- Formulaire à disposition au secrétariat- (version d'exemple ci -contre)

Coordinatrice : Cintia INDARRAMENDI

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Tremplin

Master Licence 3 SDE

Prénom & NOM de l'étudiant.e ……..

Numéro …….

Adresse mel ……

date	horaire	intitulé du séminaire	Parcours	Enseignant.e	signature	durée
Nombre total d'heures						

Transmis le ……

Avis commission le :

……

Tremplin Métiers (3 ECTS)

EXPERIMENTER LA MISE EN ŒUVRE DE LA JOURNEE AVENIRS

DELPHINE LEROY

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Dans le cadre des tremplins Métiers, trois possibilités sont offertes. L'une d'elles consiste à participer activement au comité d'organisation de la Journée Avenir qui aura lieu le vendredi 11 décembre (présence obligatoire) pour la licence SDE.

L'idée est de permettre aux étudiant.e.s d'identifier les différentes professions du secteur éducatif et d'entrer en relation avec des professionnel.le.s de ce secteur à travers la préparation à cette rencontre. Les différents parcours de master en sciences de l'éducation de Paris 8, seront également présentés pour familiariser les étudiant.e .s avec les possibles poursuites d'études dans ce domaine.

Il s'agira dans un premier temps de repérer puis d'organiser la venue et les débats avec différentes personnes professionnelles du champ de l'éducation (au sens large) pour les inviter à témoigner de leurs expériences et parcours en vue d'élargir, conforter ou préciser les orientations envisagées par chacun.e. Au cours de cette journée le groupe sera aux premières loges pour s'entretenir avec elles et eux sur les enjeux, atouts et difficultés de leurs métiers.

La participation à l'organisation de la journée « Avenirs » permettra également de mettre en œuvre au sein d'une équipe des compétences coopératives, organisationnelles et relationnelles diverses (animation, mise en page, force de proposition, prise de parole, sens de l'accueil, etc.).

MODALITES DE VALIDATION

Une présence active et un retour réflexif (qui pourra être inclus dans le rapport de stage) La présence est obligatoire. La validation ne donne pas lieu à une note chiffrée.

DATES

- Trois réunions de préparation collective les vendredis 22 octobre, 19 novembre 2021 et 3 décembre de 9 à 12heures
- et la journée du 10 décembre de la mise en place jusqu'au rangement.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

Tremplin Métiers (3 ECTS)

Cours de remédiation Mathématiques

COURS DISPENSE PAR LE DEPARTEMENT MATHEMATIQUE (N° DM21EROS)

INSCRIPTIONS AU DEPARTEMENT.

DESCRIPTIF

Le cours propose une révision des sujets en mathématiques, notamment en vue d'une préparation à différents concours (principalement le CRPE).
En outre le cours traitera les thèmes suivants:

- les calculs (les opérations, les priorités opératoires, calculs sur des nombres en écriture fractionnaire et décimale, les calculs avec puissances et racines carrées)
- la numération et l'arithmétique (ensembles de nombres, valeurs exactes et approchées, comparaisons, encadrements, puissances, racines carrées, diviseurs, multiples, fonctions)
- la géométrie (géométrie plane et dans l'espace, théorème de Pythagore et de Thalès, repères, constructions, symétrie, translation, rotation)
- les mesures (périmètres, aires, volumes, angles, transformations d'unités)
- la proportionnalité (proportionnalité, agrandissements et réductions, pourcentages)
- les équations et inéquations (résolution d'équations, représentations graphiques, mise en équation d'un problème)

MODALITES DE VALIDATION

- Devoir à rendre et contrôle écrit

PROFIL DE L'ENSEIGNANT.E

- A préciser.

ADRESSES ÉLECTRONIQUES

Contact : wolfgang.schmid@univ-paris8.fr (Responsable Licence Mathématiques) ou
dmaths@univ-paris8.fr

Dates et horaires de cours

- 10 séances à 3h, Samedi de 12h à 15h, début 25/09/2021, salle à préciser

▪ UE de mineures externes

Responsable : Pascale PRAX-DUBOIS

Les étudiants de Sciences de l'éducation peuvent choisir une mineure interne (la Mineure interne Sciences de l'éducation composée par les EC des différents Champs de pratiques) ou bien une mineure externe à choisir dans un de ces quatre départements :

-Sciences du Langage

-Histoire

-Psychologie

-Sociologie

Les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés.

Pour valider la mineure, il faut valider 24 ECTS :

-12 ECTS en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)

-12 ECTS en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

EC DE LANGUE UE15 -EC1 *SEMESTRE 5 OU 6*

L'EC de langue est géré par le Centre de Langues. Les étudiants doivent se référer au site : http://www.univ-paris8.fr/cdl

Procédure d'inscription à l'EC de langue proposé par le CDL

Avant de procéder à leur inscription à un cours de langue, les étudiants passent un test de niveau.
Pour le test d'anglais, les étudiants complètent un formulaire en ligne dans l'ENT de Paris 8 afin d'obtenir un code de connexion au site internet Oxford English Testing.
Pour toutes les autres langues, le test de niveau s'effectue sur la plateforme Moodle.
Après avoir déterminé leur niveau, les étudiants se préinscrivent sur la plateforme Moodle une semaine avant le début des cours pour choisir leur groupe en fonction de leur niveau, des jours et horaires proposés. Cette pré-inscription permet d'obtenir des listes qui sont transmises aux enseignants dès le début des cours.L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription au cours.
Les enseignants mettent à jours ces listes dans les semaines qui suivent, puis une fois les effectifs stabilisés (environ un mois après le début de cours), le secrétariat du CDL les récupère.
Les étudiants procèdent enfin à leur inscription pédagogique en ligne via l'interface IP-Web. Le CDL communique les périodes d'inscription aux composantes afin qu'elles avertissent leurs étudiants par courriel et par voie d'affichage.

Test de niveau en anglais :

- Premier semestre : les tests débuteront à partir du mercredi 02 septembre 2021 et se dérouleront sur internet via la plateforme pédagogique Moodle de notre université.
- Deuxième semestre : A verifier sur https://ufr-langues.univ-paris8.fr/planning-des-tests-de-langues-du-s1-2019-2020

L'étudiant peut passer le test dès le mois de septembre et décider de s'inscrire au cours d'anglais au second semestre.

Test de niveau pour les autres langues :

- Premier semestre : les tests débuteront à partir du mercredi 02 septembre 2021 et se dérouleront sur internet via la plateforme pédagogique Moodle de notre université.
- Deuxième semestre : A verifier sur https://ufr-langues.univ-paris8.fr/planning-des-tests-de-langues-du-s1-2019-2020

Pré-inscription sur Moodle pour le choix des groupes :

- Premier semestre : a partir du 17 septembre 2021 sur internet via la plateforme pédagogique Moodle https://moodle.univ-paris8.fr
- Second semestre : A verifier sur https://ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-anglais

Inscription définitive:

- Premier semestre : L'inscription définitive aux cours se fera, uniquement, auprès de l'enseignant(e), lors du premier cours sur présentation de votre résultat au test.

► Votre absence à ce moment vous fera perdre le bénéfice de votre préinscription.

- Second semestre : A verifier sur https://ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-anglais

Remarques

Si un étudiant passe le test de niveau de langue après la date limite de pré-inscription sur Moodle, il peut se présenter en cours pour voir s'il reste de la place. Si tel est le cas, l'enseignant actualise sa liste.
Si à l'issue du test de niveau des étudiants obtiennent un niveau C2, ils peuvent choisir des cours de langues parmi les enseignements disciplinaires. Dans ce cas, ils prennent directement contact avec le secrétariat du département de langue.

SECRETARIAT DU CDL Bâtiment B1, bureau B204/205 Téléphone : 01 49 40 68 43 Mail : cdl@univ-paris8.fr

EC LIBRE

SEMESTRE 5 OU 6

UE18-EC1

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.
Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

NB : Les cours du département COM-FLE peuvent être validés en EC libres.

▪ EC préparation et réflexion sur le stage -M3P

UE15 –EC2

SEMESTRE 5 OU 6

L'étudiant choisit un.e tuteur-trice parmi les enseignant.e.s qui exercent dans les champs pratiques au sein desquels l'étudiant.e a choisi ses EC des UE 14 et UE 17 du premier ou deuxième semestre dans le champ de pratiques choisi.

Le rapport de stage répond à des critères bien précis. Il ne s'agit pas du récit d'un séjour, mais d'une analyse appuyée sur des problématiques universitaires. Ce rapport de stage est réalisé en lien plus étroit avec l'un des deux EC suivis dans les UE 14 et UE 17 : c'est la problématique développée dans cet EC qui sert de cadre de questionnement, d'observation et d'analyse lors du stage et pout la réalisation du rapport de stage.

Ce stage, d'une durée minimale de 30 heures effectives, fait l'objet d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'université.

Un document « Fiche de missions stage » est à renseigner par les trois parties : l'étudiant, la structure et le tuteur.

Le rapport de stage compte 15 pages minimum au format universitaire (Times new roman caractère 12 – interligne 1,5 – marges de 2 cm) et comprend deux parties :

- Une partie « réflexion autour du stage » ;
- En amont et aval du rapport, un document de 5 pages environ relatera le projet professionnel initial (avant le stage) puis son actualisation après l'expérience. Il est demandé à l'étudiant.e d'observer finement les décalages éventuels entre ses propres représentations du métier et de la pratique, ainsi que son éventuel désir de s'y engager ultérieurement (comme praticien.ne ou comme chercheur.e
- Ces parties feront l'objet d'une évaluation chiffrée sur 20.

- Une partie « rapport » composé de différents éléments il s'agit préalablement pour l'étudiant de rendre compte des démarches effectuées pour trouver son stage, expliciter les raisons de son choix, etproposer une première grille d'observation et des éléments de problématisation
- puis de rendre compte des caractéristiques de l'établissement et des actions menées par les professionnels observés et d'apporter des éléments de réponse à la problématique élaborée dans le cadre de l'EC choisi. Cette partie fera l'objet d'une évaluation sur 20.

E. Récapitulatif Licence 3

2021-2022

Ce récapitulatif n'est donné qu'à titre indicatif. Il est susceptible de modifications. A la réunion de pré-rentrée le vendredi 10 septembre un document actualisé vous sera remis.

Semestre 5	
Cours	**Enseignant.e.s**
Approfondissement disciplinaire	**3 EC obligatoires**
Histoire des éducations: histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles	Jean-Christophe COFFIN (groupes 1 et 2)
	Samuel BOUSSION (groupe 3)
Sociologie de l'école	Cintia IDARRAMENDI (groupe 1)
	Diane GIRIN (groupes 2 et 3)
Méthodologie du travail universitaire (un cours fléché à choisir)	Équipe enseignante COM-FLE
Repérages dans les champs de pratiques	**2 EC à choisir** **dans un même CP ou dans 2 CP différents**
CP1	
Scolarisation des enfants allophones en France : penser les conditions de réussite.	Pascale PRAX-DUBOIS
Approche sociologique des rapports entre école et familles	Axel BOUARD
CP2	
Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs.	Patrick GEFFARD
Histoire de l'éducation et des filles	Enseignant.e à préciser
CP3	
Texte, lecture et éducation numérique	Mônica MACEDO
CP4	
Discours dominants et représentations des migrant.e.s	Pascale PRAX-DUBOIS
Entrée dans l'écrit à l'âge adulte	Delphine LEROY
Projet personnel et professionnel	**3 EC obligatoires**
EC libre ou EC Langue	
EC préparation au stage (M3P)	
Tremplin (master ou professionnel)	

Semestre 6	
Cours	**Enseignant.e.s**
Approfondissement disciplinaire	**2 EC obligatoires**
Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation ; institutions et formes d'apprentissage	Gladys CHICHARRO / Valentin SCHAEPELYNCK (groupe 1)
	Faouzia BELHACHEMI / Enseignant.e précisée ultérieurement (groupe 2)
	Faouzia BELHACHEMI / Mej HILBOLD (groupe 3)
Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective	François LECLERE groupe 1 : Désir d'apprendre, décrochage et transmission)
	Florent GABARRON-GARCIA (groupe 2: Interdit de penser, peur d'apprendre et désir de savoir
	Christine BOUISSOU (groupe 3 : Développement, trajectoires, milieux)
Repérages dans les champs de pratiques	**2 EC à choisir dans un même CP ou dans 2 CP différents**
CP1	
Pratiques culturelles et réussite scolaire	Stéphane BONNERY
Métier de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires	Nada CHAAR
Politiques éducatives et inégalités	Diane GIRIN
CP2	
Enfance difficile : entre soin et éducation	Pablo LLANQUE-NIETO
Pourquoi et pour qui le travail social ?	Samuel BOUSSION / Mej HILBOLD
Âge et genre: articulation des rapports sociaux dans la production de la catégorie adolescente	Maia Petoton
CP3	
Les pédagogies de l'émancipation	Irène Pereira
L'illettrisme en question	Martine MORISSE
CP4	
Cultures éducatives et littératie	Delphine LEROY
Politiques linguistiques à l'égard des migrant.e.s en France	Nacira GUÉNIF/Pascale PRAX-DUBOIS
Projet personnel et professionnel	**2 EC obligatoires**
EC libre ou EC Langue	
Stage d'observation et rapport de stage	

Calendrier des inscriptions **pédagogiques 2020/2021** **Enseignement**	**Composante/ Service en chargedes IP**	**Procédure d'inscription**	**Inscription 1er semestre**	**Inscription 2ème semestre**
EC disciplinaires	Composante	IP à distance ou en présentiel	Du 13/09/2021 Au 15/09/2021	Du 03/01/2022 Au 05/01/2022
EC de découverte	Compos ante d'accueil	IP en présentiel	A voir avec le département Concerné	
EC « Compétence numériques »	BAPN	IP automatique avec IP EC disciplinaires		
Mineures interneset EC libre choisi dans la même discipline	Composante	IP à distance ou en présentiel		
Mineures externes (L2/L3) et EC libre externe	Compos ante d'accueil	IP en présentiel		
EC FLE (pour les étudiant·e·s dont le français n'est pas la langue maternelle) (choisi comme EC libre, de découverte ou de langue)	Départe ment COM/FLE	Pré-inscription au dpt COM/FLE (formulaire)	Du 13 au 17 septembre	du 17 au 21 janvier 2022
EC libre de sport	SUAPS	Pré-inscription sur l'ENT (Dates a vérifier sur le site https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS)) ensuite inscription pédagogique au bureau des sport.	A vérifier surle site https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS)	A vérifier surle site https://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS)
EC libre « Engagement étudiant·e »	MDE	Inscription auprès de la MDE (dossier)		
IP en présentiel		Au fil de l'eau (dès l'acceptation du dossier)		
EC de langue (niveau A1 à C1) **Attention: test préalable à l'inscription (02/09/2021)**	CDL	sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle https://moodle.univ-paris8.fr	A partir du 17 septembre 2020	
Inscription aux tests de langues obligatoire		A partir du 02 septembre 2021	https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations	
EC FLE (hors cursus)	SERCI	Pré-inscription auprès du département COM/FLE	à partir	du

Projet tutoré (hors cursus)	Composante	Encadré par le SCUIO IP en présentiel	Principalement au 2ème semestre